

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

.....

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
(E.I.S.M.V.) DE DAKAR



ANNEE: 2008

N° 19

**IMPACT DES SYSTEMES DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION
DANS LA LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT
PATHOGENE EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DU BENIN ET DU SENEGAL**

THESE

Présentée et soutenue publiquement le 06 juin 2008 devant la Faculté de Médecine,
de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de Dakar

pour obtenir le Grade de

DOCTEUR EN MEDECINE VETERINAIRE

(Diplôme d'Etat)

Par

Enonkpon Christian DOVONOU

Né le 02 août 1979 à Agonlin-Houégbo (BENIN)

JURY

Président :

M. Emmanuel BASSENE

Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et
D'Odonto- Stomatologie de Dakar

Directeur et

Rapporteur de thèse :

M. Yalacé Yamba KABORET

Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar

Membres:

M. Moussa ASSANE

Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar

M. Serge Niangoran BAKOU

Maître de Conférence agrégé à l'E.I.S.M.V de Dakar

Co-directeur de thèse :

M. T. Marc KPODEKON

Professeur à l'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi (Bénin)

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERNAIRES DE DAKAR

**BP 5077 - DAKAR (Sénégal)
Tél. (221) 865 10 08 - Télécopie (221) 825 42 83**

COMITE DE DIRECTION

LE DIRECTEUR

- **Professeur Louis Joseph PANGUI**

LES COORDONNATEURS

- **Professeur Justin Akakpo AYAYI**

Coordonnateur Recherches et Développement

- **Professeur Malang SEYDI**

Coordonnateur des Stages et de la Formation Post-Universitaire

- **Professeur Moussa ASSANE**

Coordonnateur des Etudes

Année Universitaire 2007-2008

PERSONNEL ENSEIGNANT

☞ PERSONNEL ENSEIGNANT EISMV

☞ PERSONNEL VACATAIRE (PREVU)

☞ PERSONNEL EN MISSION (PREVU)

☞ PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV

A- DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

CHEF DE DEPARTEMENT : Ayao MISSOHOU, Maître de conférences agrégé

S E R V I C E S

1. ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Serge Niangoran BAKOU	Maître - Assistant
Gualbert Simon NTEME ELLA	Assistant
Camel LAGNIKA	Docteur Vétérinaire Vacataire
Paul Fabrice	Moniteur

2. CHIRURGIE - REPRODUCTION

Papa El Hassane DIOP	Professeur
Alain Richi KAMGA WALADJO	Assistant
Mlle Bilkiss V.M. ASSANI	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Fabrice Juliot MOUGANG	Moniteur

3. ECONOMIE RURALE ET GESTION

Cheikh LY	Professeur
Dr Adrien MANKOR	Assistant
Mr Claude M. WOUMBOU TOUKAM	Moniteur

4. PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE

Moussa ASSANE	Professeur
Rock Allister LAPO	Assistant
Mlle Clarisse INGABIRE	Monitrice

5. PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Germain Jérôme SAWADOGO	Professeur
Nongasida YAMEOGO	Assistant
Justin KOUAMO	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Sylvain HABIMANA	Moniteur

6. ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

Ayao MISSOHOU	Maître de Conférences Agrégé
---------------	------------------------------

Dr Simplicite AYESEDEWEDE	Assistant
Dr Sosthène HABUMUREMYI	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Francklin Noel JAOVELO	Moniteur

B- DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

CHEF DE DEPARTEMENT : Rianatou BADA ALAMBEDI, Professeur

S E R V I C E S

1. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

Malang SEYDI	Professeur
Dr Bellancille MUSABYEMARIYA	Assistante
Dr Khalifa Babacar SYLLA	Assistant
Dr Karamatou A. WABI	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Gérard Guéboul DIOP	Moniteur

2. MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Justin Ayayi AKAKPO	Professeur
Mme Rianatou ALAMBEDI	Professeur
Dr Philippe KONE	Assistant
Dr Raoul BAKARI AFNABI	Docteur Vétérinaire Vacataire
Dr Abdel-Aziz ARADA IZZEDINE	Docteur Vétérinaire Vacataire

3. PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE APPLIQUEE

Louis Joseph PANGUI	Professeur
Dr Oubri Bassa GBATI	Maître-assistant
Dr Koffi Bénédict AMOUSSOU	Docteur Vétérinaire Vacataire
Dieudonné A. DOSSOU	Moniteur

4. PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE- CLINIQUE AMBULANTE

Yalacé Yamba KABORET	Professeur
Yacouba KANE	Assistant
Mme Mireille KADJA WONOU	Assistante
Hubert VILLON	Assistant

Dr Medoune BADIANE	Docteur Vétérinaire (SOVETA)
Dr Oman FALL	Docteur Vétérinaire (WAYEMBAM)
Dr Alpha SOW	Docteur Vétérinaire (PASTAGRI)
Dr Abdoulaye SOW	Docteur Vétérinaire (FOIRAIL des Petits Ruminants)
Dr Ibrahima WADE	Docteur Vétérinaire Vacataire
Dr Charles Benoit DIENG	Docteur Vétérinaire Vacataire
Dr Arouna NJAYOU NGAPAGNA	Docteur Vétérinaire Vacataire
Dr Fx Xavier NDUGUNTSE	Docteur Vétérinaire Vacataire

5. PHARMACIE-TOXICOLOGIE

Félix Cyprien BIAOU	Maître - Assistant (en disponibilité)
Dr Gilbert Komlan AKODA	Assistant
Dr Assiongbon TEKOU AGBO	Attaché de recherche
Egide ISHIMWE	Moniteur
Fara Hanta RATALATA RALAIVAO	Monitrice

C- DEPARTEMENT COMMUNICATION

CHEF DE DEPARTEMENT : Professeur YALACE YAMBA KABORET

S E R V I C E S

1. BIBLIOTHEQUE

Mme Mariam DIOUF Documentaliste

2. SERVICE AUDIO-VISUEL

Bouré SARR Technicien

3. OBSERVATOIRE DES METIERS DE L'ELEVAGE (O.M.E.)

Christian Enonkpon DOVONOU Moniteur

D- SCOLARITE

El Hadj Mamadou DIENG	Vacataire
Mlle Naomie KENMOGNE	Docteur Vétérinaire Vacataire
Aimable UWIZEYE	Moniteur

PERSONNEL VACATAIRE (Prévu)

1. BIOPHYSIQUE

Mamadou MBODJ

Maître-assistant

Boucar NDONG

Assistant

Faculté de Médecine et de Pharmacie
UCAD

2. BOTANIQUE

Dr Kandioura NOBA

Maître de Conférences (Cours)

Dr Mame Samba MBAYE

Assistant(TP)

IFAN - UCAD

3. AGRO-PEDOLOGIE

Fary DIOME

Maître-Assistant

Institut de Science de la Terre (I.S.T.)

4. ZOOTECHNIE

Abdoulaye DIENG

Docteur Ingénieur

Enseignant à ENSA - THIES

Léonard Elie AKPO

Maître de Conférences

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. H I D A O A :

NORMALISATION ET ASSURANCE QUALITE

Mme Mame S. MBODJ NDIAYE Chef de la division Agro-Alimentaire de l'Association
Sénégalais de Normalisation

ASSURANCE QUALITE - ANALYSE DES RISQUES DANS LES

REGLEMENTATIONS

Abdoulaye DIAWARA

Direction de l'Elevage du Sénégal

Ousseynou Niang DIALLO

6. ECONOMIE

Oussouby TOURE

Sociologue

PERSONNEL EN MISSION (Prévu)

1. ANATOMIE

Mohamed OUASSAT

Professeur

I.A.V. Hassan II (Rabat)
(Maroc)

2. TOXICOLOGIE CLINIQUE

A. EL HRAIKI

Professeur

I.A.V. Hassan II (Rabat)
(Maroc)

3. PATHOLOGIE MEDICALE

Marc KPODEKON

Maître de Conférences Agrégé
Université d'ABOMEY-CALAVI
(Bénin)

4. PARASITOLOGIE

Sahdou SALIFOU

Maître de Conférences Agrégé
Université d'ABOMEY-CALAVI
(Bénin)

5. BIOCHIMIE

Georges Anicet OUEDRAOGO Professeur

Université de BOBO-DIOULASSO
(Burkina Faso)

6. H.I.D.A.O.A

Youssef KONE

Maître de conférences

Université de NOUAKCHOTT
(Mauritanie)
(Maroc)

7. REPRODUCTION

Hamidou BOLY

Institut de Recherche Agronomique
Ouagadougou
(Burkina Faso)

PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV (Prévu)

1. MATHÉMATIQUES

Abdoulaye MBAYE

Assistant

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

2. PHYSIQUE

Issakha YOUM

Maître de Conférences

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

Travaux Pratiques

André. FICKOU

Maître-Assistant

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

3. CHIMIE ORGANIQUE

Abdoulaye SAMB

Professeur

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

4. CHIMIE PHYSIQUE

Abdoulaye DIOP

Maître de Conférences

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

➤ T.P. CHIMIE

Rock Allister LAPO

Assistant

EISMV - DAKAR

➤ T.D. CHIMIE

Momar NDIAYE

Maître-Assistant

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. BIOLOGIE VÉGÉTALE

Dr Aboubacry KANE

Dr Ngansomana BA

Maître-Assistant

Assistant Vacataire

Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

6. BIOLOGIE CELLULAIRE

Serge N. BAKOU

Maître de conférences Agrégé

EISMV - DAKAR

7. EMBRYOLOGIE ET ZOOLOGIE

Karamokho DIARRA

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

8. PHYSIOLOGIE ANIMALE

Moussa ASSANE

Professeur
EISMV - DAKAR

9. ANATOMIE COMPAREE DES VERTEBRES

Cheikh T. BA

Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

10. BIOLOGIE ANIMALE (T.P.)

Serge N. BAKOU

Maître de Conférences Agrégé
EISMV - DAKAR

Oubri Bassa GBATI

Maître - Assistant
EISMV - DAKAR

Gualbert Simon NTEME ELLA

Assistant
EISMV - DAKAR

11. GEOLOGIE

➤ FORMATIONS SEDIMENTAIRES

Raphaël SARR

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

➤ HYDROGEOLOGIE

Abdoulaye FAYE

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

12. CPEV

TRAVAUX PRATIQUES

Mlle Naomie KENMOGNE
Aimable UWIZEYZ

Docteur Vétérinaire Vacataire
Moniteur

DEDICACES

A notre père **Dovonou ADOKO** et à notre mère **Thérèse BOTCHEKON**, pour votre dévouement à notre cause, le goût du travail bien fait que vous nous avez inculqués et votre sollicitude constante. Que ce travail apparaisse à vos yeux comme le fruit de vos efforts. Je vous aime chers parents.

A nos sœurs et frères : **Solange, Angèle, Maxime, Arsène, Janvier et Rufin**, pour votre soutien affectueux, moral et matériel. Que ce travail soit pour vous la preuve de notre émergence.

A **Nadia S. O.T. AKIYO**, pour ton amitié

A **Stella Milina EYELETIELET**, pour ton soutien.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements à :

- la famille ADJAKPA pour nous avoir adoptés et aimés depuis que nous sommes à Dakar, sincères remerciements. Un clin d'œil particulier à Carmelle et Gisèle ADJAKPA ;
- tous nos frères de la 35^{ème} Promotion, Blaise, Dieudonné, Donald, Nadia et Théodore. Vous avez été pour nous une famille merveilleuse.
- l'Ecole polytechnique d'Abomey Calavi et son Directeur, le Pr Marc KPODEKON pour tout l'appui dont nous avons bénéficié. Sincère reconnaissance ;
- Pr. Yalacé KABORET, notre Directeur de thèse, nous ne vous remercierons jamais assez. Merci pour avoir accepté nous encadrer ;
- Pr. Louis Joseph PANGUI, Directeur de l'EISMV, vous avez toujours fait preuve d'une grande compréhension à notre endroit malgré nos erreurs de jeunesse par moment. Soyez en remercié ;
- Mr. Aliou NACRO, nous avons compté sur votre soutien pour relever beaucoup de défis. Toutes nos reconnaissances ;
- les Directions de l'Elevage du Bénin et du Sénégal pour nous avoir permis de réaliser ce travail ;
- Dr Thomas GBAGUIDI et Mr. Pierre JEKINNOU. Vous avez été notre point focal au niveau du comité interministériel de lutte contre l'IAHP. Nos sincères remerciements pour votre disponibilité ;
- Dr Baba SALL et Mr DIANE, du CONAGA. Votre disponibilité nous a été d'un très grand concours ;
- Dr Youssouf KABORE de la FAO pour votre collaboration ;
- l'Amicale des Etudiants Vétérinaires Béninois de Dakar (AEVBD) pour notre fraternité ;
- l'Amicale des Etudiants Vétérinaires de Dakar (AEVD), pour avoir été un cadre qui a contribué à forger une partie de l'homme que nous aspirons être ! Toutes nos reconnaissances ;

- la 35^{ème} promotion, notre promotion. Nous gardons surtout en souvenir tous les moments de bonheur que nous avons partagés. Je reste convaincu que nous ferons preuve, dans nos pays respectifs, du même dynamisme qui nous a caractérisés à l'EISMV. Vivement qu'on se retrouve dans les prochaines années dans les hauts lieux de décision ;
- tous les membres de Ligue Africaine pour la Femme à la Majuscule (LAFAM), pour votre engagement pour une Société plus équilibrée où les droits de la femme sont respectés ;
- Dr Yao AKPO, vos conseils et appuis intellectuels nous ont été très utiles ;
- Dr YOUSAO de l'EPAC, pour votre encadrement ;
- Grégoire AKOYINNOU, Eric AZAGOUN et Victor DJOSSOU, pour l'amitié que nous avons su préserver depuis neuf ans et votre concours à la réalisation de ce travail ;
- tous les étudiants de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) de l'UAC qui nous ont aidés dans la réalisation de ce travail ;
- Dr CHABI de « Vet service » et ses collaborateurs pour votre appui ;
- le personnel administratif et financier de l'EISMV

A toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, nous disons un grand MERCI !!!!!

A nos maitres et juges

A notre Maître et Président de jury, Monsieur Emmanuel BASSENE,

Professeur à la faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de Dakar

C'est un grand privilège que vous nous faites en présidant notre jury de thèse. Votre approche cordiale et la facilité avec laquelle vous avez répondu favorablement à notre sollicitation nous ont marquées. Soyez assuré, honorable président, de notre profonde reconnaissance.

Veillez accepter nos respectueuses considérations

A Notre Maître et Directeur de thèse, Monsieur Yalacé Yamba KABORET

Professeur à l'EISMV de Dakar

Professeur accompagnateur de notre promotion, vous avez inspiré et dirigé ce travail. Vous avoir comme directeur de thèse nous honore. Nous gardons de vous, l'image d'un maître très dynamique et toujours à la page de l'évolution scientifique et technologique, à qui nous aimerions ressembler.

Au-delà de notre sincère reconnaissance, nous vous prions de trouver ici l'expression de nos considérations.

A notre Maître et Juge, Monsieur Serge Niangoran BAKOU

Maître de Conférences Agrégé à l'EISMV de Dakar.

Délaissant vos obligations multiples, vous avez accepté de juger ce travail. Votre dynamisme, vos qualités intellectuelles et surtout humaines imposent respect et admiration.

Profonde gratitude.

A notre Maître et juge, Monsieur Moussa ASSANE

Professeur à L'E.I.S.M.V. de Dakar.

Vous nous faites l'honneur de juger ce travail malgré votre emploi du temps chargé. Nous gardons de vous, l'image d'un homme de conviction. Vos qualités humaines, votre sens de l'écoute des étudiants et votre goût pour la rigueur nous ont marqués à jamais.

A Notre Maître et Co - Directeur de thèse, Monsieur Marc T. KPODEKON

Professeur à l'EPAC du Bénin.

Directeur de notre ancienne école, sans vous, l'étape béninoise de ce travail n'aurait pas été possible. Vous avez toujours prôné l'excellence. Votre rigueur et votre sens du respect de la parole donnée nous ont toujours marqués.

Recevez ici l'expression de notre profonde admiration et de nos sincères remerciements

« Par délibération, la Faculté et l'École ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation, ni improbation »

LISTE DES ABREVIATIONS

ANAB :	Association Nationale des Aviculteurs du Bénin
BAD:	Banque Africaine de Développement
BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BCI :	Budget Consolidé d’Investissement
BM:	Banque Mondiale
CCPC :	Comité Communal de la Protection Civile
CDP :	Comité Départemental de la Protection
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de L’Afrique de l’Ouest
CNA :	Centre National d’Aviculture
CNPC :	Comité National de Protection Civile
CONAGA :	Comité National de lutte contre la Grippe Aviaire
CRDI :	Centre de Recherches pour le Développement International
CRS :	Catholic Relief Services
CRSA:	Centres Régionaux de Santé Animale
DPZ :	Direction de la Prévention Zoosanitaires
DRC :	Direction de la Réglementation et du Contrôle
EISMV :	Ecole Inter Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires
EPAC :	Ecole Polytechnique d’Abomey Calavi
FAO:	Food and Agriculture Organization
FR :	Fréquence Respiratoire
GA :	Grippe Aviaire
IA :	Influenza Aviaire
IAHP :	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
IDSV :	Inspection Départementale de Services Vétérinaires
IRSV :	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
ISRA:	Institut Sénégalais de Recherche Agronomique
LNERV :	Laboratoire Nationale de l’Elevage et de la Recherche Vétérinaire

- MAEP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- MCPTN** : Ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles
- MFE** : Ministère des Finances et de l'Economie
- MISD** : Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
- MRLC** : Maladie Réputée Légalement Contagieuse
- OCHA** : Bureau des Nations Unies pour la Coordination des affaires humanitaires
- OIE** : Organisation mondiale de la santé animale (Office International des Epizooties)
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- PIB**: Produit Intérieur Brut
- UA-BIRA** : Union Africaine- Bureau Interafricain des Ressources Animales
- UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Liste des figures

Figure 1 : Signes cliniques externes	7
Figure 2 : Quelques lésions à l'autopsie Source	9
Figure 3 : Foyers d'IAHP chez la volaille en Afrique au 31 décembre 2007	11
Figure 4 : Stratégie de lutte contre l'IAHP	15
Figure 5 : Schéma général de la communication	19
Figure 6 : Procédé d'une communication participative effective	24
Figure 7 : Carte administrative du Bénin	28
Figures 8 : Point de vente de poulets locaux au bord de la route à Cotonou	31
Figure 9 : Zones de regroupement de l'avifaune au Bénin	33
Figure 10 : Carte administrative du Sénégal	34
Figure 11 : Les aires protégées du Delta du Sénégal	38
Figure 12 : Sites d'enquête au Bénin	40
Figure 13 : Sites d'enquête au Sénégal	41
Figure 14 : Schéma de la coordination des opérations de la lutte au Bénin.....	49
Figure 15 : Organisation du dispositif de prévention et de lutte contre la grippe aviaire au Sénégal	50
Figure 16 : Boîte à images de sensibilisation	53
Figure 17 : Affiche sur le rapportage des cas de suspicion	54
Figure 18 : Affiche de sensibilisation sur les mesures d'hygiène	55
Figure 19 : Niveau de connaissance de l'IAHP des aviculteurs au Bénin	61
Figure 20 : Niveau de connaissance de l'IAHP des aviculteurs au Sénégal	61
Figure 21 : Canaux par lesquels les aviculteurs du Bénin sont informés	62
Figure 22 : Canaux par lesquels les aviculteurs du Sénégal sont informés	62
Figure 23 : Appréciation de la sensibilisation par les aviculteurs du Bénin	62
Figure 24 : Appréciation de la sensibilisation par les aviculteurs du Sénégal. ...	62
Figure 25 : Niveau de connaissance de l'IAHP des consommateurs au Bénin ..	63

Figure 26 : Niveau de connaissance de l'IAHP des consommateurs au Sénégal	63
Figure 27 : Canaux par lesquels les consommateurs du Bénin sont informés ...	63
Figure 28 : Canaux par lesquels les consommateurs du Sénégal sont informés	63
Figure 29 : Appréciation de la sensibilisation par les consommateurs du Bénin	64
Figure 30 : Appréciation de la sensibilisation par les consommateurs du Sénégal	64
Figure 31 : Niveau de connaissance de l'IAHP des commerçants de volailles au Bénin	65
Figure 32 : Niveau de connaissance de l'IAHP des commerçants de volailles au Sénégal	65
Figure 33 : Canaux par lesquels les commerçants de volailles du Bénin sont informés	65
Figure 34 : Canaux par lesquels les commerçants de volailles du Sénégal sont informés	65
Figure 35 : Appréciation de la sensibilisation par les commerçants de volailles du Bénin	66
Figure 36 : Appréciation de la sensibilisation par les commerçants de volailles du Sénégal	66

Liste des tableaux

Tableau I : Effectifs des volailles et répartition des exploitations/départements au Bénin	29
Tableau II : Circuits de commercialisation de volailles au Bénin	32
Tableau III : Répartition régionale des effectifs estimés du cheptel en 2006 (en nombre de têtes) au Sénégal	35
Tableau IV : Effectifs des groupes cibles par région au Bénin	42
Tableau V : Effectifs des groupes cibles par région au Sénégal	43
Tableau VI : Composition des comités de lutte	48
Tableau VII : Répartition des foras de sensibilisation organisés au Sénégal	58

Liste des annexes

ANNEXE 1 : Fiche d'enquête auprès des éleveurs

ANNEXE 2 : Fiche d'enquête auprès des commerçants de volaille

ANNEXE 3 : Fiche d'enquête auprès des consommateurs de volaille

ANNEXE 4 : Fiche d'entretien avec les comites de lutte contre la grippe aviaire

ANNEXE 5 : Fiche d'entretien avec les medias

Table des matières

INTRODUCTION	1
Première Partie : PRESENTATION DE LA SITUATION DE L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE (IAHP) EN AFRIQUE DE L'OUEST, DES PROGRAMMES DE COMMUNICATION ET DU SECTEUR AVICOLE DU BENIN ET DU SENEGAL	4
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE (IAHP)	5
1.1. DEFINITION	5
1.2. ETUDE CLINIQUE	6
1.2.1. Signes cliniques	6
1.2.2. Lésions	7
1.3. EPIDEMIOLOGIE DE L'IAHP.....	9
1.3.1. Source du virus	9
1.3.2. Mode de transmission	9
1.3.3. Voies de pénétration	10
1.3.4. Sensibilité et réceptivité	10
CHAPITRE II : DYNAMIQUE ET CARACTERES DES FOYERS EN AFRIQUE DE L'OUEST	11
2.1. CHRONOLOGIE DES FOYERS	11
2.2. ORIGINE DES FOYERS	11
2.3. SECTEURS AVICOLES AFFECTES ET EVOLUTION DES FOYERS ...	11
2.4. ANALYSE PHYLOGENETIQUE DU VIRUS H5N1 CIRCULANT EN AFRIQUE (PADOVA EN ITALIE)	12
2.5. CONSEQUENCES SOCIOECONOMIQUES	13
CHAPITRE III : STRATEGIE DE LUTTE	14
3.1. OBJECTIFS DE LA LUTTE	14
3.2. MISE EN ŒUVRE.....	14
3.2.1. En pays indemnes de la maladie.....	15
3.2.2. En pays infectés	16
3.3. CONTRAINTES IDENTIFIEES	17
CHAPITRE IV : LES PROGRAMMES DE COMMUNICATIONS	18
4.1. CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA COMMUNICATION	18
4.1.1. Définition	18
4.1.2. Schéma général	19

4.1.3. Objectifs	19
4.1.4. Principes de la communication	20
4.1.5. Importance de la communication en épidémiologie	21
4.2. COMMUNICATION DANS LA GESTION DE L'IAHP	22
4.2.1. Formes de communication	22
4.2.2. Facteurs d'une communication efficiente dans la sensibilisation sur l'IAHP	23
4.2.2.1. Composition de l'équipe de conception	23
4.2.2.2. Validation des supports	24
4.2.2.3. Exigence d'équilibre et crédibilité des messages	24
4.2.2.4. L'adaptation des procédures et méthodologies aux circonstances	25
4.2.3. Stratégie de communication en Afrique de l'Ouest dans la sensibilisation sur l'IAHP	25

CHAPITRE V : PRESENTATION DU SECTEUR AVICOLE ET DE L'AVIFAUNE27

5.1. AU BENIN	27
5.1.1. Généralités sur le Bénin	27
5.1.2. Répartition du cheptel et systèmes de production	28
5.1.3. Place de la production avicole dans la sécurité aliment.....	30
5.1.4. Caractéristiques des circuits de commercialisation et leur impact potentiel dans la propagation des maladies aviaires	31
5.1.5. Présentation de l'avifaune	32
5.2. AU SENEGAL	33
5.2.1. Généralités sur le Sénégal	33
5.2.2. Répartition du cheptel et systèmes de production	34
5.2.3. Place de la production avicole dans la sécurité alimentaire.....	36
5.2.4. Caractéristiques des circuits de commercialisation et leur impact potentiel dans la propagation des maladies aviaires	36
5.2.5. Présentation de l'avifaune	37

Deuxième partie : ETAT DES LIEUX ET ETUDE D'IMPACT DES SYSTEMES DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....39

CHAPITRE I : MATERIEL ET METHODES40

1.1. CADRE ET PERIODE DE L'ETUDE	40
1.2. MATERIEL	41
1.2.1. Population cible.....	41
1.2.2. Matériel technique	43
1.3. METHODES D'ETUDES	44

1.3.1. Etude documentaire	44
1.3.2. Elaboration des questionnaires	45
1.3.3. Enquête sur le terrain	45
1.3.3.1. Pré- enquête	45
1.3.3.2. L'enquête proprement dite	45
1.3.4. Analyse des données	46
CHAPITRE II : RESULTATS	47
2.1. RESULTATS DE L'ETUDE DOCUMENTAIRE	47
2.1.1. Mécanisme de la coordination de la lutte	47
2.1.2. Plan de communication	51
2.1.2.1. Au Bénin	51
2.1.2.2. Au Sénégal	52
2.1.3. Supports de communication	52
2.1.3.1. Au Bénin	52
2.1.3.2. Au Sénégal	54
2.1.4. Canaux de communication	56
2.1.5. Activités de sensibilisation réalisées	56
2.1.5.1. Au Bénin	56
2.1.5.2. Au Sénégal	57
2.1.6. Etude comparée entre le Bénin et le Sénégal	58
2.2. RESULTATS DES ENQUETES DE TERRAIN : ETUDE D'IMPACT	59
2.2.1. Enquête auprès des comités de lutte	59
2.2.1.1. Au Bénin	59
2.2.1.2. Au Sénégal	60
2.2.2. Enquête auprès des éleveurs	61
2.2.2.1. Niveau de connaissance de l'IAHP	61
2.2.2.2. Canaux d'information.....	61
2.2.2.3. Appréciation des activités de sensibilisation	62
2.2.3. Enquête auprès des consommateurs.....	63
2.2.3.1. Niveau de connaissance de l'IAHP	63
2.2.3.2. Canaux d'information	63
2.2.3.3. Appréciation des activités de sensibilisation	64
2.2.4. Enquête auprès des commerçants de volailles	64
2.2.4.1. Niveau de connaissance de l'IAHP.....	64
2.2.4.2. Canaux d'information	65
2.2.4.3. Appréciation des activités de sensibilisation	66
2.2.5. Enquête auprès des médias	66
CHAPITRE III : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS	68
3.1. DISCUSSION	68

3.1.1. De la méthodologie	68
3.1.2. Des résultats	68
3.1.2.1. Etat des lieux	68
3.1.2.2. Appréciation de l'impact de la communication par les structures responsables de la lutte	70
3.1.2.3. Niveau de connaissance de l'IAHP	71
3.1.2.4. Canaux d'information des différentes cibles.....	72
3.1.2.5. Appréciations des actions de sensibilisation par les différentes cibles.....	73
3.1.2.6. .Bilan global de l'impact des systèmes de communication : étude comparée entre le Sénégal et le Bénin	74
3.2. RECOMMANDATIONS	75
3.2.1. Aux pouvoirs publics	75
3.2.2. Aux organismes des nations unies et institutions régionales et sous régionales (UA, UEMOA, CDEAO, EISMV)	75
3.2.3. Aux acteurs de la filière avicole	76
3.2.4. Aux medias	76
 CONCLUSION GENERALE	 77
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	80

INTRODUCTION

Apparue en Asie du sud-est en 1997, l'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), due au virus A/H5N1, s'est répandue dans toute l'Asie en 2004, avant d'atteindre l'Europe en 2005 et l'Afrique en 2006.

En raison de son impact médical, socio-économique, écologique et surtout de santé publique majeure avec un risque de pandémie, la maladie animale est devenue une problématique mondiale très médiatisée.

En Afrique de l'Ouest, le premier foyer africain du virus A/H5N1, est apparu en 2006 au Nigeria. Des foyers successifs sont signalés dans plusieurs pays ouest africains entre février et novembre 2006, puis d'avril à décembre en 2007. A ce jour, les élevages semi industriels et villageois de huit pays d'Afrique de l'ouest ont été affectés. A l'exception du Nigeria où le virus continue de circuler, les autres pays ont maîtrisés leurs foyers.

Ces foyers ont provoqué la mort et la destruction de millions de volailles causant ainsi une importante perte financière dans le système productif de volailles, une désolation parmi les éleveurs et entraînant une chute drastique de la consommation des produits aviaires sur le continent **[KONE, 2007]**. Au niveau humain, cette maladie a causé à la date de mai 2008, le décès de vingt trois (23) personnes en majorité des femmes et des enfants (22 en Egypte et 1 au Nigeria) **[OMS, 2008]**.

La crise sanitaire à l'IAHP à H5N1, a suscité une mobilisation des pouvoirs publics et des organisations internationales et africaines pour élaborer et mettre en œuvre des plans nationaux d'intervention d'urgence ou de contingences.

Dans les stratégies de prévention et de contrôle, le plan de communication prend une importance capitale. Il doit répondre aux besoins légitimes d'information des publics concernés, ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs.

La structuration de mise en œuvre, impose au volet communication une stratégie non seulement avant, mais aussi pendant et après la crise sanitaire tant au niveau local, national que sous-régional. Les principes directeurs exigent

l'établissement d'une communication dans les deux sens entre experts et acteurs à tous les niveaux, la diffusion de messages pertinents (contenu et chronologie de diffusion) et l'utilisation d'un langage simple et accessible (langue locale).

La communication joue un rôle fondamental dans l'efficacité des mesures sanitaires (abattage, biosécurité, vaccination, désinfection, compensation, coordination des activités), dans la sécurité sanitaire (éviter la contamination humaine) et dans la sauvegarde économique et alimentaire des populations. Le contenu des messages diffusés par l'information et l'éducation est un facteur d'influence certain, sur la perception, la conception, les attitudes et les comportements des populations.

Malgré la faible capacité des services vétérinaires des pays africains et les insuffisances constatées dans leurs plans nationaux, la gestion de la crise sanitaire a actuellement permis d'éviter l'introduction du virus dans certains pays et l'explosion catastrophique de multiples foyers dans les pays infectés.

Toutefois, la persistance du virus dans certains Etats du Nigeria, oblige le renforcement des mesures de prévention et de biosécurité dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Les activités de communication devront être renforcées dans ce cas, afin de minimiser les risques d'introduction, de dissémination et de transmission humaine du virus. Pour ce faire, il s'avère important de faire l'état des lieux des campagnes de communication mises en œuvres dans les pays, afin d'apporter des corrections aux avatars et insuffisances des plans de communication en cours.

Le Bénin et le Sénégal ont été choisis comme pays pilotes pour la conduite de ce travail. Ce sont deux pays indemnes au moment des études sur le terrain, Néanmoins au Bénin, des traces sérologiques de l'influenza aviaire faiblement pathogène ont été mises en évidence chez les poulets **[DOUGNON, 2004]**.

L'objectif global vise une meilleure organisation de la stratégie de communication dans la prévention et à la riposte contre l'IAHP, ainsi que dans la préparation à une éventuelle pandémie humaine de la grippe aviaire. Pour cela, les objectifs spécifiques consistent en :

- Identification des lacunes sur la connaissance de l'IAHP, sur la perception des risques au niveau des communautés et sur l'adaptation des messages selon leurs besoins et leurs spécificités ;
- Identification des sources (locales et internationales) d'informations communautaires et les canaux de communication utilisés ;
- Identification des besoins en information/communication et proposition d'outils de communication adaptée aux populations cibles.

Cette étude est présentée en deux parties :

- une première partie traitant de la situation de l'IAHP en Afrique de l'Ouest, des programmes de communication dans la gestion de la crise sanitaire et du secteur avicole du Bénin et du Sénégal ;
- une deuxième partie consacrée à l'état des lieux des campagnes de communication et leur impact au Bénin et au Sénégal.

Première partie

**PRESENTATION DE LA SITUATION DE L'INFLUENZA AVIAIRE
HAUTEMENT PATHOGENE (IAHP) EN AFRIQUE DE L'OUEST,
DES PROGRAMMES DE COMMUNICATION ET DU SECTEUR
AVICOLE DU BENIN ET DU SENEGAL**

CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE (IAHP)

1.1. DEFINITION

L'influenza aviaire (IA), est une maladie virale hautement contagieuse affectant les volailles domestiques et l'avifaune. Elle est provoquée par différents sous-types du virus influenza type A (H5, H7 et H9). Une grande diversité des souches Influenza aviaire est isolée chez l'avifaune aquatique qui en constitue le réservoir primaire et naturel.

Plusieurs épisodes de l'IAHP ont été recensés dans le monde depuis 1959. Mais à partir de 1997 en Asie du sud-est, le virus H5N1 acquiert par mutation, une hypervirulence et une capacité à franchir la barrière d'espèce. Dès lors, l'éventail des espèces de volailles (poulets, dindons, cailles, pintades, etc.) et avifaunes (héros, canards ...) sensibles à la maladie s'élargit. La maladie aviaire s'étend également aux mammifères (rat, souris, vison, furet, porc, chat, tigre, léopard et chien) dont l'homme, avec des infections dramatiques. L'affection humaine par ce virus fait craindre, une pandémie comme celle de 1918 qui a fait environ 50 millions de morts.

L'Influenza Aviaire est une maladie à déclaration obligatoire à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), car classée comme Maladie Réputée Légalement Contagieuse (MRLC) sous la dénomination : « *L'Influenza sous toutes ses formes et dans toutes les espèces d'oiseaux* » [OIE, 2007a].

Elle a un impact médical, socio-économique, écologique et de sécurité alimentaire, ainsi que de santé publique avec 241 décès sur 258 cas au 31 avril 2008 [OMS, 2008].

Le virus IAHP est sensible à la chaleur, à l'acidité et aux désinfectants usuels ; rendant ainsi possibles les mesures sanitaires. En revanche, il est protégé dans le matériel organique (sécrétions nasales ou fèces: 30-35 jrs dans les fèces à 4°C), dans le froid (1 mois à 4°C) et la litière (105 jrs en hiver), dans l'eau (200 jrs à 17°C).

En raison de son acide nucléique segmenté (possibilités de mutation par glissement ou par cassure), il est très instable et possède une variabilité antigénique, pathogénique et clinique [OIE, 2007a].

1.2. ETUDE CLINIQUE

1.2.1. Signes cliniques

Deux formes d'influenza aviaire existent : l'influenza aviaire due aux souches faiblement pathogènes (dont les manifestations sont inapparentes) et l'influenza aviaire hautement pathogène due notamment au virus de sous type H5.

Lors de l'IAHP, la période d'incubation est souvent très brève (24 - 48 h) mais peut atteindre une semaine [OIE, 2007a].

A la suite de cette incubation, la maladie se manifeste par un polymorphisme clinique et évolutif avec des signes ressemblant à ceux de la maladie de Newcastle. Plusieurs formes évolutives sont décrites.

Dans **les formes suraiguës et aiguës** qui évoluent vers la mort en 24 à 48 h dans 90% des cas, on observe une atteinte de l'état général avec des oiseaux « en boule », prostrés, anorexiques puis des signes locaux :

- respiratoires avec une dyspnée et des râles humides ;
- digestifs avec une diarrhée blanchâtre, parfois hémorragique ;
- cutanés marqués par des œdèmes de la crête et des barbillons qui peuvent être aussi congestionnés ou parfois hémorragiques et des suffusions hémorragiques au niveau des pattes (Figure 1, page 7) [CAPUA *et al.*, 2001 ; BRUGERE-PICOUX *et al.*, 2007] ;
- nerveux avec une incoordination motrice, parfois paralysie des ailes et des pattes, des torticolis.

Ces signes locaux peuvent être isolés ou diversement associés sur un même ou sur plusieurs sujets.

Dans **les formes subaiguës**, en dehors de l'atteinte de l'état général, on signale aussi des signes respiratoires avec dyspnée, toux, gonflement des sinus infra-orbitaires et une chute du taux de ponte.

Les **formes asymptomatiques** sont fréquentes et engendrent souvent une chute de ponte.

L'OMS et la FAO avaient déjà confirmé en décembre 2005 la localisation du virus H5N1 dans toutes les parties d'un oiseau infecté, y compris les muscles et le cerveau. On dit que l'attaque est systémique.



Œdème de la crête et des barbillons



Suffusions hémorragiques



Paralysie des pattes

Figure 1 : Signes cliniques externes

Source : CAPUA *et al.*, 2001

Chez l'Homme, on parle de **grippe aviaire (GA)**. Après une incubation de 2-3 jours (maximum 10 jours), l'individu contaminé présente une atteinte de l'état général : une fièvre ($> 38^{\circ}\text{C}$) associée à une céphalée, de l'asthénie, des myalgies et des courbatures. Puis suivent des signes digestifs avec des douleurs abdominales, diarrhées et vomissements. A partir du 5^{ème} jour, l'état du malade se dégrade davantage avec aggravation des signes : une forte fièvre ($> 41^{\circ}\text{C}$), une toux, des difficultés respiratoires (FR > 30 cycles/min.) et une expectoration parfois sanguinolente. On note chez le malade une détresse respiratoire et un craquement à l'inspiration. Ces signes peuvent évoluer vers la mort [**De JONG et al., 2005 ; DIOP, 2007**].

1.2.2. Lésions

En présence d'un virus hautement pathogène et lors de mortalité soudaine, les lésions sont rarement observées [**Mc KENZIE, 2005**].

Lorsque les lésions sont présentes, elles sont essentiellement hémorragiques dans les formes suraiguës et aiguës. Elles siègent au niveau de la muqueuse digestive allant du pharynx au rectum. Il faut y ajouter des lésions (hémorragiques) de trachéite, de pancréatite, d'ovarite et des lésions respiratoires (inflammation du sinus infra-orbitaire) [**CAPUA et al., 2001 ; BRUGERE-PICOUX et al., 2007**] (Figure 2, page 9).



Trachéite hémorragique



Intestin hémorragique

Figure 2 : Quelques lésions à l'autopsie

Source : CAPUA *et al.*, 2001

1.3.EPIDEMIOLOGIE DE L'IAHP

1.3.1. Source du virus

Elle est représentée par les populations aviaires, domestiques et sauvages. Les anatidés migrateurs (canards pilet ou souchet...) étant des infectés inapparents, hébergent des souches de virus pathogènes pour les poulets. Ils constituent des vastes réservoirs de virus (les malades et surtout les porteurs asymptomatiques). Dans les formes cliniques graves (septicémie), tous les tissus, toutes les excréments (fientes, sécrétions respiratoires) et les œufs sont virulents [DELVALLEE, 2007].

1.3.2. Mode de transmission

La transmission est surtout directe par contact mais aussi indirecte par des supports très variés : aliments contaminés par les fientes d'animaux infectés malades ou morts, ou avec leurs déjections, transport passif par les personnes ou les objets venant de zones infectées.

La transmission verticale quoique rarissime a été mise en évidence au cours d'une épizootie de grippe aviaire en Pennsylvanie [**CAPPUCI et al., 1985**]. Des études anciennes révélaient déjà que les œufs pondus « in extremis » ou présents dans l'oviducte des oiseaux malades sont contaminés intérieurement et extérieurement par le virus de l'IA [**MOSES et al., 1948 cités par AUGUSTIN et al., 2007**]. Très récemment, un virus A (H5N1) proche antigénétiquement du virus de Hong Kong de 1997 a été isolé dans des œufs de canards et d'oies sauvages [**LI et al., 2006**].

1.3.3. Voies de pénétration

Les voies de pénétration sont essentiellement respiratoires et digestives. Les oiseaux d'eau douce et de mer, cliniquement sains, peuvent introduire le virus dans les élevages. Les œufs contaminés cassés peuvent infecter les poussins dans les couveuses [**DELVALLEE, 2007**].

1.3.4. Sensibilité et réceptivité

La sensibilité et la réceptivité sont très influencées par l'espèce. Les anatidés (canards pilet ou souchet...) migrateurs, souvent infectés inapparents, hébergent des souches de virus pathogènes pour les poulets. Ces oiseaux sauvages constituent des hôtes naturels pour tous les sous-types connus d'influenzavirus type A [**CAMPITELLI et al., 2004 ; DELVALLEE, 2007**].

L'homme est réceptif au virus mais pratiquement tous les cas d'infection humaine par le virus H5N1 de la grippe aviaire sont imputables à des contacts directs, étroits et prolongés avec des volailles malades ou mortes, ou avec leurs déjections [**GILSDORF et al., 2006**].

Chez l'homme, on craint une pandémie grippale causée par un virus issu du réassortiment chez le porc du virus de la grippe humaine et celui de la grippe aviaire.

CHAPITRE II : DYNAMIQUE ET CARACTERES DES FOYERS EN AFRIQUE DE L'OUEST

2.1. CHRONOLOGIE DES FOYERS

Dans la sous région Ouest africaine, la maladie fut introduite pour la première fois au Nigéria, dans l'Etat de Kaduna, en février 2006. Il s'en est suivi une cascade de nombreux foyers au Nigeria, au Niger, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire de février à novembre 2006. Après un silence épizootologique en Afrique de l'Ouest, de nouveaux foyers sont réapparus en 2007 au Nigeria, Ghana (14 Avril 2007), au Togo (6 Juin 2007) et au Bénin (04 décembre 2007). Au 31 avril 2008, sept (07) pays d'Afrique de l'ouest sont affectés par l'IAHP [OIE, 2008a].

2.2. ORIGINE DES FOYERS

Les hypothèses probables attribuent la dissémination du virus en Afrique de l'Ouest aux échanges commerciaux, notamment le transport routier à travers le commerce (légal ou illégal) et autres mouvements de volailles vivantes, de produits avicoles et de matériel d'élevage (alvéoles usagés au Togo).

Le rôle des oiseaux sauvages dans la propagation du virus en Afrique, n'a été démontré. Un seul cas suspect de virus H5 sur un canard sauvage abattu à Malapé, au Nord du Cameroun à été signalé en Afrique [KABORET, 2008].

2.3. SECTEURS AVICOLES AFFECTES ET EVOLUTION DES FOYERS

Les élevages avicoles affectés par l'épizootie de l'IAHP appartiennent aux secteurs 3 et 4 de la classification de la FAO. Il s'agit notamment des élevages semi-industriels et villageois où les mesures de biosécurité sont faibles voire inexistantes.

Malgré, les faibles capacités d'intervention (absence de laboratoire de référence, inexpérience dans la gestion de crise sanitaire...), il n'y pas eu d'explosion catastrophique de multiples foyers d'IAHP dans les pays africains. Les foyers sont restés localisés et maîtrisés, sauf au Nigeria (Afrique de l'ouest) et l'Egypte où le virus est toujours actif [KABORET, 2008].

Au total, 1060 foyers de l'influenza aviaire chez les volailles domestiques ont été notifiés en Afrique au 31 décembre 2007 dont 82 en Afrique de l'Ouest soit 7,73% des foyers Africains [OIE, 2008b].

Les foyers déclarés au 31 décembre 2007 en Afrique se présentent comme suit (figure 3):

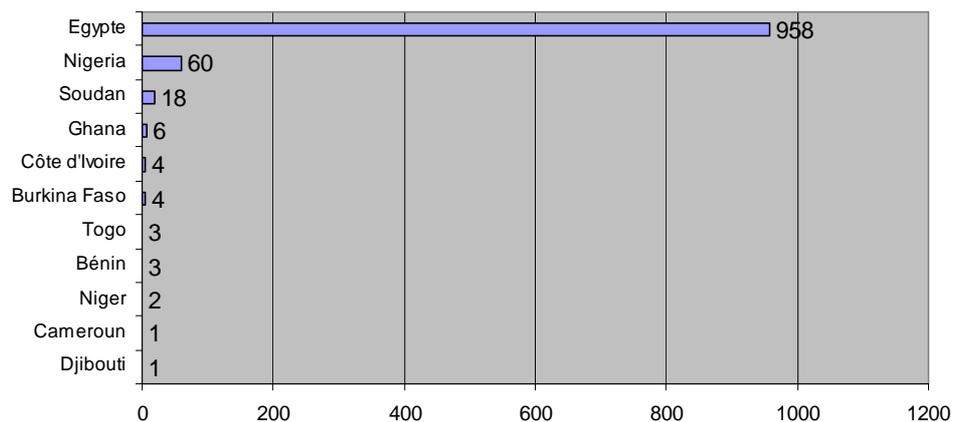


Figure 3 : Foyers d'IAHP chez la volaille en Afrique au 31 décembre 2007.

Source : OIE, 2007b ; OIE, 2008b

2.4. ANALYSE PHYLOGENETIQUE DU VIRUS H5N1 CIRCULANT EN AFRIQUE (PADOVA EN ITALIE)

L'analyse des isolats africains montre que le virus africain possède le même lignage que celui circulant en Europe, en Russie et au Moyen-Orient depuis 2005. Le lignage comprend 3 sous-lignages : EMA1, EMA2, EMA3 [SALZBERG *et al*, 2007]. Ils sont responsables respectivement des cas humains en Indonésie, au Moyen-Orient/Europe/Afrique, et en Chine.

Les isolats africains appartiennent aux sous-lignages EMA-1 et EMA2. Les 2 sous-lignages antigéniquement différents circulent au Nigeria.

En Afrique de l'ouest, il y a une homologie de plus de 99% entre des souches isolées au Nigeria, et celles du Burkina, de Côte d'Ivoire et du Ghana et

appartenant au sous-lignage EMA 1. L'isolat du Togo, est génétiquement différent de ceux isolés en Afrique de l'ouest, mais proche de la souche nigériane isolée en 2006 et de sous lignage EMA2.

La circulation des deux sous-lignages (EMA 1 et EMA2) au Nigeria est favorable aux réassortissements viraux. Ainsi, la souche A/chicken/Nigeria/1071-29/2007 (Lagos market) est un réassortant possédant l'hémagglutinine et la neuraminidase appartenant à EMA 1 et les autres 6 segments à EMA 2.

2.5. CONSEQUENCES SOCIOECONOMIQUES

Les conséquences économiques des maladies animales sont de nature différente selon le type de maladie **[KOE, 2001]**, La FAO a souligné qu'en plus de la souffrance humaine, les récentes flambées d'influenza aviaire ont dévastés plusieurs économies locales. L'impact majeur de l'épizootie s'est ressenti sur les moyens d'existence des communautés rurales dépendantes de l'aviculture pour leur subsistance **[JUTZI, 2005]**.

Les conséquences de la maladie se traduisent surtout par des pertes financières dans le système productif, l'abandon définitif de l'activité, les pertes d'emploi, la baisse des revenus dans les élevages familiaux et les coûts de la lutte **[KABORET, 2008]**.

Selon une étude faite en 2006 en Côte d'Ivoire, les pertes dues à la maladie sont :

- 6.899.200.000 FCFA dû aux pertes quantitatives et économiques liées au déficit de production de volailles,
- 10 288 986 FCFA d'indemnisations,
- au plan social, ce sont près de 4 500 emplois qui ont été perdus de manière durable et 15 000 autres emplois menacés, sur un nombre total de 30 000 emplois directs qu'offrait l'aviculture **[KONE, 2007]**.

CHAPITRE III : STRATEGIE DE LUTTE

3.1. OBJECTIFS DE LA LUTTE

Les objectifs définis par la CEDEAO sont inspirés par l'expérience acquise par les pays participant au mécanisme sous régional dans la lutte coordonnée contre la peste bovine et les autres épizooties notamment dans le cadre des programmes PARC et PACE.

L'objectif général est d'éradiquer l'IAHP dans l'espace CEDEAO. Pour cela divers objectifs spécifiques ont été fixés. Il s'agit en l'occurrence de :

- prévenir l'IAHP dans les zones indemnes et l'éradiquer là où elle sévit déjà ;
- prévenir le risque de pandémie humaine ;
- relancer la filière avicole ;
- protéger l'environnement et l'avifaune en vue de la détermination du rôle de l'avifaune dans la transmission de la maladie ;
- définir une stratégie de communication avant, pendant et après la crise **[CEDEAO, 2006]**.

3.2. MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre des stratégies de lutte varie en fonction du statut du pays et/ou des zones. On distingue deux grands groupes de mesures : les mesures de prévention et les mesures de riposte. La conduite de la lutte peut être résumée comme suit (figure 4, page 15) :

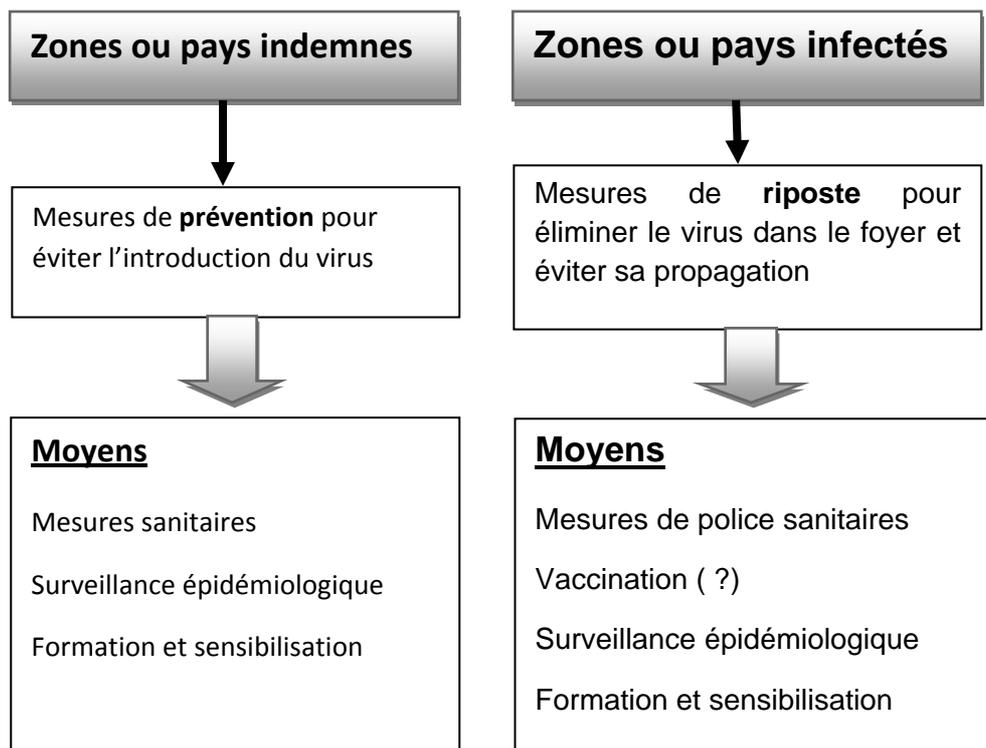


Figure 4 : Stratégie de lutte contre l'IAHP

Source : KABORET, 2008

3.2.1. En pays indemnes de la maladie

En pays indemnes les actions mises en œuvre visent à éviter l'introduction du virus. Il s'agit de :

- Mesures aux frontières :
 - interdiction des importations (volailles vivantes, œufs, abats, matériel avicole...) en provenance des pays infectés ;
 - contrôles aux frontières avec l'application de bonnes mesures d'hygiène (rotoluve, désinfection, ..) et la mise en quarantaine sanitaire.
- Mesures de biosécurité dans les élevages et marchés de volailles:
 - isolement ou confinement des animaux ;
 - bonne conduite d'élevage ;
 - contrôle aux frontières des fermes et/ou bâtiments de production avec une restriction de l'accès des visites, hygiène autour des

fermes et des poulaillers, la mise en quarantaine (2 à 4 semaines) sanitaire des animaux.

- Surveillance épidémiologique passive : on procède à une enquête sérologique et un suivi sanitaire des oiseaux sauvages et des volailles en élevage.
- Sensibilisation, information et formation des différents acteurs en vue du renforcement des capacités à la vigilance et du changement des comportements.
- Réalisation de stocks de vaccins pour volailles, de matériel de protection et de produits désinfectants.
- Elaboration d'un plan et d'un fonds d'intervention d'urgence et d'indemnisation [**KABORET, 2008**].

3.2.2. En pays infectés

On distingue trois zones d'intervention : dans le foyer, autour du foyer (sur un rayon de 3 km ou plus) et le reste du pays. Les actions à appliquer sont :

- Dans le foyer, il faut :
 - des mesures sanitaires et biosécuritaires (abattage sanitaire des oiseaux, destruction animaux et litière et désinfection.) ;
 - indemniser les producteurs ;
 - réaliser des enquêtes épidémiologiques renforcées ;
 - assurer la surveillance médicale des personnes exposées ;
- Autour du foyer il faut:
 - sensibiliser, informer et former ;
 - faire appliquer les mesures de biosécurité ;
 - réaliser une surveillance épidémiologique ;
 - faire une vaccination stratégique : le choix de la vaccination doit être de dernier recours car le protocole vaccinal est lourd, exige un délai d'attente minimum de 4 semaines ; l'immunité n'est effective qu'après 6 semaines. La vaccination n'empêche pas l'infection et la circulation du virus ; pour cela il est préconisé d'introduire des oiseaux non vaccinés dit « oiseaux sentinelles » qui seront des

révélateurs d'éventuelle infection. La vaccination compromet l'exportation de volailles. **[AKAKPO, 2006]**.

- Dans le reste du pays, il faut :
 - informer, sensibiliser et éduquer ;
 - réaliser une surveillance épidémiologique ;
 - restreindre les échanges commerciaux **[KABORET, 2008]**.

3.3.CONTRAINTES IDENTIFIEES

Les contraintes à la mise en œuvre des stratégies de lutte sont multiples. On peut citer :

- capacités d'intervention limitées (faiblesse de ressources humaines, techniques, financières et matérielles) ;
- inexpérience de gestion de crise zoonitaire majeure pour la santé publique ;
- problèmes organisationnels de coordination entre différents services ou absence de chaîne de commande directe au sein des services vétérinaires de certains pays ;
- retard dans la mise en place des fonds de compensation ;
- difficultés dans la mise en œuvre des mesures zoonitaires en particulier le contrôle des mouvements ;
- absence de laboratoire de référence dans la sous région pour le diagnostic de l'IAHP ;
- longs délais d'acheminement des prélèvements vers les laboratoires de référence FAO/OIE ;
- faiblesse des mesures de biosécurité dans les élevages et les marchés d'animaux ;
- faiblesse dans le comportement des professionnels vétérinaires ;
- peu de sensibilisation sur les élémentaires de biosécurité à respecter dans les foyers ;
- insuffisante et/ou tardive information de la population et des professionnels du secteur avicole pour une sensibilisation efficace. **[KABORET, 2008]**.

CHAPITRE IV : LES PROGRAMMES DE COMMUNICATIONS

4.1. CONSIDERATIONS GÉNÉRALES SUR LA COMMUNICATION

4.1.1. Définition

D'innombrables définitions ont été proposées pour la notion communication.

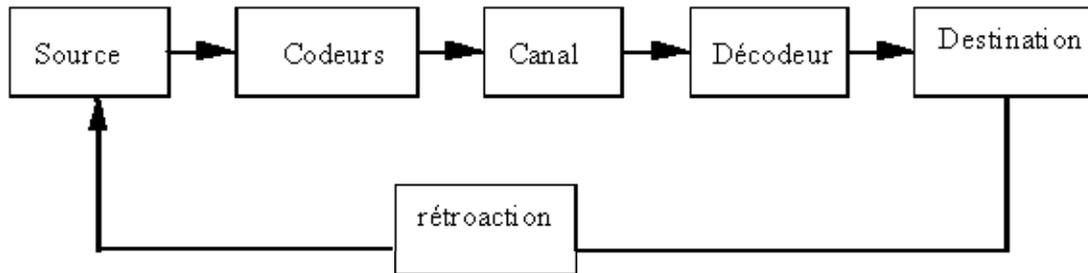
La communication peut être définie comme une notion carrefour permettant de rassembler des médias, des disciplines scientifiques et des filières universitaires, des métiers et des méthodes de gestion des ressources humaines, des interactions sociales et des discours.

Si l'on met l'accent sur le processus de communication se déroulant entre des acteurs sociaux, on peut définir la communication comme la transmission d'un message à une personne qui en accuse réception. Cette définition met surtout l'accent sur le récepteur. En effet il n'y a véritablement communication que si le message, qui peut prendre des formes verbales ou non, est réceptionné.

Cependant un message reçu n'est pas nécessairement un message compris. Le sens que donne à un message par un récepteur n'est pas toujours le même que celui qui était prévu par l'émetteur. Ceci conduit à la notion de communication « réussie » qui traduit une convergence de la perception du sens d'un message par l'émetteur et le récepteur [CAPUL, 1992].

4.1.2. Schéma général

Le processus de communication peut être découpé en plusieurs phases:



Plus précisément en matière normative:

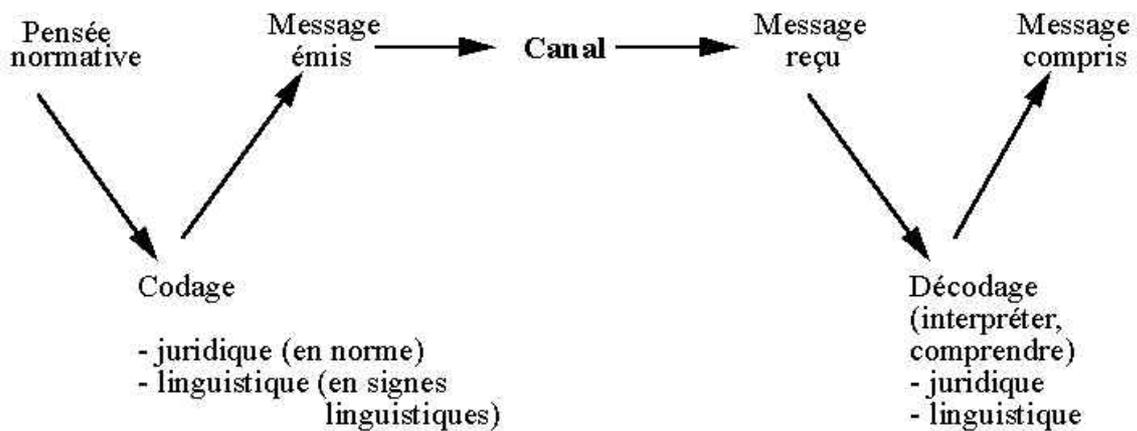


Figure 5 : Schéma général de la communication

Source : <http://webdroit.unige.ch/cours/formel/legform-schemacommunication.htm>

4.1.3. Objectifs

De nombreuses définitions et analyses ramènent la communication à un processus visant à modifier le comportement d'autres individus. Si cet aspect représente une part importante du phénomène, il est loin d'être le seul objectif. En particulier, l'information, que l'on confond souvent plus ou moins avec la communication, en constitue plutôt un second objectif.

La communication peut ainsi transmettre une information (« **faire savoir** ») aux seules fins d'accroître les connaissances du destinataire. Elle peut donner une injonction (« **faire faire** »). En fin la communication peut être le fait de poser une question ou même de maintenir une présence ; il s'agit de la communication

« **phatique** » qui vise seulement à maintenir une relation sociale entre deux interlocuteurs [CAPUL, 1992].

4.1.4. Principes de la communication

Comme toute communication de crise, la communication lors de menace ou d'infection à influenza virus hautement pathogène, obéit à quatre principes :

- **Le principe de contrainte temporelle.**

Il faut parler le premier pour la crédibilité. La rapidité de réaction est la plus importante. En effet la première source à intervenir sur une crise positionne le « débat ». Ainsi il devient plus difficile de dissuader la population de l'opinion reçue. Aussi la crise se jugeant sur la durée, il est indispensable d'occuper le terrain médiatique aussi longtemps que nécessaire.

- **Le principe d'uniformisation.**

Il est indispensable, de tenir des discours cohérents et compréhensibles, tout le temps que durera la communication de crise. Le message doit baliser le théâtre de la crise et être hiérarchisé (l'utilisateur est le plus important). Il est souvent recommandé, pour cela, d'avoir un interlocuteur unique et qualifié.

- **Le principe de la contrainte d'informer**

Il faut rapporter avec transparences et honnêteté les faits. La crise n'est pas seulement un événement ; le manque d'information l'amplifie. Il faut, communiquer par la preuve pour calmer les inquiétudes, montrer qu'on est à l'écoute et qu'on comprend. Il est préconisé de mettre en place un numéro vert preuve qu'on s'engage à donner des réponses.

- **Le principe de l'occupation du terrain médiatique**

L'occupation du terrain médiatique est fonction de la crise. Si la crise est évolutive, il ne faut pas exposer le plus haut niveau tout de suite : le garder en réserve. Faire jouer les « fusibles ». Ne rien laisser au hasard ; tous les espaces médiatiques doivent être considérés à la mesure de leur influence. [LABAERT, 2003].

4.1.5. Importance de la communication en épidémiologie

Lorsque qu'une nouvelle maladie apparaît, la diffusion d'informations au sein des régions ou des pays affectés, des pays voisins et du reste du monde permet :

- de garantir la transparence de la situation des maladies animales dans le monde ;
- d'instaurer ou de maintenir une sensibilisation appropriée des acteurs du réseau d'épidémiosurveillance ou d'épidémiovigilance des maladies émergentes.

La communication réalisée par toute instance responsable de la sécurité de la chaîne alimentaire dans un pays donné peut se définir comme la capacité qu'à cette instance à présenter une situation sanitaire à l'ensemble des acteurs des réseaux de surveillance, aux citoyens, aux institutions et aux différents opérateurs professionnels. L'information et la communication sont non seulement utiles et nécessaires mais stratégiques. Ces dernières années, les organisations et les institutions tant nationales qu'internationales ont pris conscience de cette nécessité, ont défini des objectifs et se sont dotés de moyens substantiels. L'application d'une telle politique suppose la présence au sein de ces instances de personnes qualifiées et compétentes capables de concevoir, de préparer et d'organiser la collecte, le traitement, le stockage, la distribution ou l'échange d'informations scientifiques et opérationnelles de qualité **[GREGOIRE, 2001]**.

Le développement des technologies de l'information et de la communication offre des possibilités nouvelles pour atteindre ces objectifs. Les épisodes récents de maladies humaines ou animales (ré)-émergentes ont mis également en lumière le rôle important des systèmes mondiaux d'informations sanitaires (liste non exhaustive) :

- site de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (<http://www.oie.int>) ;
- site de l'Organisation Mondiale de la Santé (<http://www.who.int/csr>) ;
- site de la revue Emerging Infectious Diseases (<http://www.cdc.gov/ncidod/EID>)
- site de ProMED (<http://promedmail.org>) ;
- site d'Eurosurveillance de la Commission européenne (<http://www.eurosurveillance.org>).

Ces systèmes nécessitent des compétences, des ressources et des efforts coordonnés et synergiques entre les autorités réglementaires vétérinaires et médicales afin de faire face aux menaces multiples que constituent les maladies émergentes [DEROIN, 2003 ; GREGOIRE, 2001].

4.2.COMMUNICATION DANS LA GESTION DE L'IAHP

4.2.1. Les formes de communication

La diffusion des connaissances sur la maladie et les réflexes à acquérir face à certaines situations passe par un plan de communication adapté aux institutions, aux différentes catégories socioprofessionnelles, aux personnes impliquées dans les interventions d'urgence et au grand public. Les informations doivent être cohérentes avec les plans d'urgence et les mesures de prévention et de contrôle afin de les renforcer. Ainsi on distingue :

- **La communication institutionnelle**

Elle se fait :

- au sein du ministère de l'agriculture ou des ressources animales ;
- auprès des autres ministères pouvant être impliqués (communication, environnement, santé publique, transports, finances, commerce intérieur et défense) ;
- auprès des bailleurs de fonds identifiés (requêtes de demande de financements) ;
- auprès des services de l'Etat impliqués dans la gestion de crise : services vétérinaires, douanes, services chargés de la faune sauvage, service de santé publique, force publique, etc.

- **Communication auprès des professionnels impliqués**

Elle intéresse :

- les intervenants techniques directement mobilisables (vétérinaires publics, les vétérinaires privés, Ordre de vétérinaires, associations vétérinaires), les services délocalisés du ministère de tutelle, les agents communautaires de santé animale, les services de la faune, les agents forestiers, les services douaniers ... ;

- les professionnels de la filière avicole et leurs associations (éleveurs, marchands, abattoirs, transformateurs, transporteurs, etc.) ;
- les partenaires d'appui technique et logistique, tels que : les laboratoires (vétérinaires et humains), les transporteurs,

- **Information du grand public**

Il faut conduire une campagne de communication « tout public », au niveau national et largement relayée au niveau local (radios rurales, ...). Il s'agit d'informer sur les risques pour la santé humaine, sur les premières mesures préventives (rapides et peu coûteuses) à prendre par les éleveurs et non éleveurs, et sur les devoirs de chacun (responsabilités professionnelles et civiles). L'information au public doit être en ligne avec les mesures de contrôle prévues et appliquées afin de les renforcer.

Il conviendra de s'appuyer sur les médias de tous types (nationaux et régionaux ; par exemple : centre de presse, journaux locaux, radios nationales et rurales) pour relayer les informations auprès de ces différents groupes par le biais de comités de coordination interministériels ou comités de crise. **[FAO, OIE, OMS, UA, 2007]**.

4.2.2. Facteurs d'une communication efficiente dans la sensibilisation sur l'IAHP

4.2.2.1. Composition de l'équipe de conception

L'équipe de conception des messages de sensibilisation est d'autant plus efficace que si elle est constituée de tous les acteurs intervenant dans la filière. Ainsi une équipe convenablement constituée doit regrouper en son sein :

- les éleveurs,
- les commerçants, transporteurs et les transformateurs de volailles,
- les consommateurs,
- les services centraux et déconcentrés du ministère des ressources animales,
- tous les ministères intervenant dans la gestion de crise,
- et les organismes internationaux **[ALDERS et al., 2007]**.

4.2.2.2. Validation des supports

Il est rarement possible de produire en un temps court du matériel d'éducation et de communication de qualité supérieure. Ainsi un test préalable est indispensable. Il permet, eu égard aux impacts observés sur le terrain, de réajuster les supports de communication (figure 6). Ce procédé, très important dans le processus de communication, permet d'éviter les impacts négatifs sur le terrain [ALDERS *et al.*, 2007].

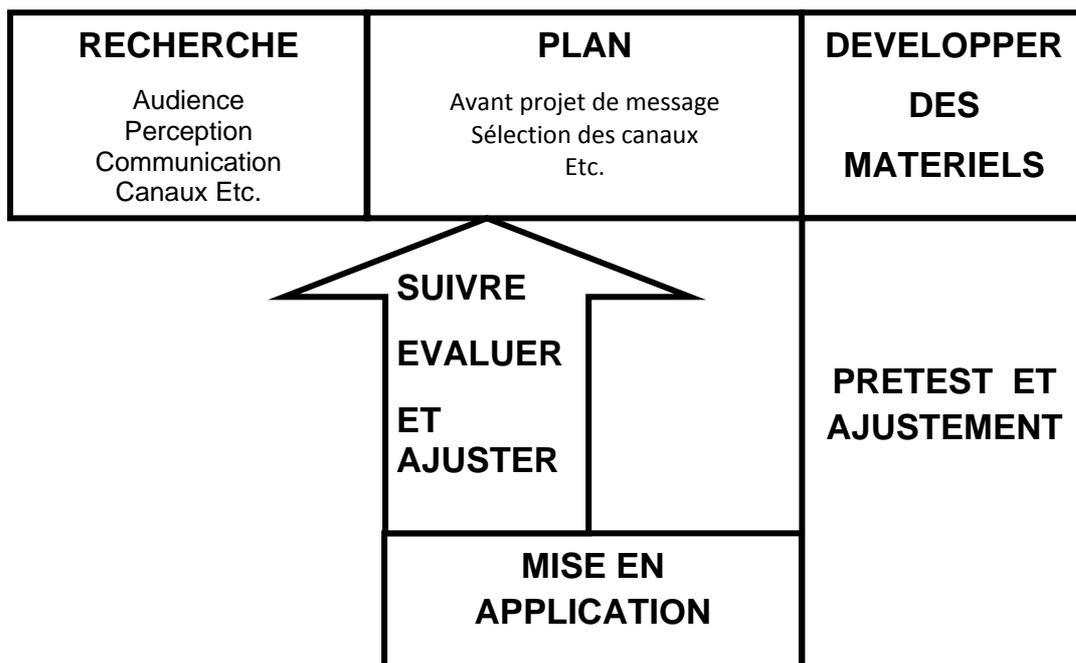


Figure 6: Procédé d'une communication participative effective

Source : (FAO, 2006).

4.2.2.3. Exigence d'équilibre et crédibilité des messages

Les messages de sensibilisation ne doivent pas créer de panique.

La crédibilité des messages de sensibilisation dépend de nombreux facteurs. On peut citer entre autre le contenu du message, la source du message, les canaux et supports empruntés pour véhiculer le message.

Ainsi dans une communauté fortement influencé par des chefs traditionnels, ces derniers doivent être utilisés comme gage de crédibilité. Les informations provenant de sources crédibles ont plus de chances que les autres d'influencer la perception du public à l'égard du risque. La crédibilité accordée à une source par

un public cible peut varier en fonction de la nature du danger, du contexte culturel, social et économique, ainsi que d'autres facteurs. Si le message a plusieurs sources et que sa forme est homogène, sa crédibilité s'en trouve renforcée. Les facteurs qui déterminent la crédibilité de la source sont notamment une compétence ou un savoir-faire reconnu, la fiabilité, l'équité et l'objectivité **[ALDERS *et al.*, 2007]**.

4.2.2.4. L'adaptation des procédures et méthodologies aux circonstances

La production de matériel de communication et d'éducation, pour des communautés rurales, requiert une méthodologie différente lorsque celui est destiné aux populations urbaines ayant accès à la télévision et la radio. Aussi, les messages de prévention de l'IAHP, destinés à des élevages intensifs, ne doivent pas être le même que ceux adressés à l'aviculture traditionnelle où les volailles sont élevées de façon extensive.

Au sein d'une même audience, différentes méthodologies sont nécessaires pour des messages différents **[ALDERS *et al.*, 2007]**.

4.2.3. Stratégie de communication en Afrique de l'Ouest dans la sensibilisation sur l'IAHP

Cette stratégie sous régionale prend en compte la stratégie de communication d'avant, pendant et d'après la déclaration de l'IAHP, dans les plans nationaux d'intervention d'urgence. Elle a permis de définir une stratégie de communication à la base, au niveau national et international. Le but est de mettre en place une communication effective, visant à prévenir et à contenir l'IAHP et se préparer à une éventuelle pandémie humaine.

- Objectifs :
 - Sensibiliser tous les acteurs, spécialement au niveau communautaire.
 - Stimuler l'action de la communauté et des ménages et favoriser la possibilité de réaction (ou de réponse).

- Coordonner les actions de la communauté avec celles de l'Etat, des prestataires de services, etc.
- Renforcer les capacités de tous les acteurs.
- Les acteurs
 - Producteurs avicoles
 - Consommateurs de produits d'origine aviaire
 - Distributeurs de produits et sous-produits avicoles
 - Associations de la filière avicole
 - Organisations des communautés de base
 - Cadres techniques
 - Acteurs institutionnels (gouvernement, parlement, etc.)
 - Etc.
- Activités de communications
 - Communication mass média (supports imprimé, audiovisuel, presse écrite, etc.)
 - Communication interpersonnelle
 - Plaidoyer (au niveau les experts en communication, principaux acteurs et décideurs, les politiques, les organisations internationales, etc.)
 - Recherche participative au niveau communautaire
 - Formation à tous les niveaux et de tous les acteurs **[CEDEAO, 2006]**.

CHAPITRE V : PRESENTATION DU SECTEUR AVICOLE ET DE L'AVIFAUNE

5.1.Au Bénin

5.1.1. Généralités sur le Bénin

La République du Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au Nord par le Niger, au Nord-Ouest par le Burkina Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par la République Fédérale du Nigéria et au Sud par l'Océan Atlantique.

Le pays couvre une superficie de 115.762 km² pour 7.862.944 habitants avec un taux moyen de croissance démographique de 3,3%. Il est divisé en douze départements (figure 8, page 31). Soixante dix pour cent (70%) des béninois vivent en zone rurale et sont actifs dans l'agriculture **[RGPH, 2005]**.

Le pays bénéficie d'une hydrographie et d'une pluviométrie propices à une agriculture prospère. Selon les statistiques de la direction de l'élevage, le Bénin dispose d'un cheptel avicole non négligeable, de 14 040 700 volailles dont 4 150 933 poulets de races importées **[DE, 2006]**. Selon la même source, la volaille constitue la deuxième source de viande, après les bovins (21% contre 58% pour les bovins, 13% pour les ovins/caprins et 7% pour le porc). Le poulet béninois contribuerait à 2,4% et les œufs participeraient à 1,4% dans la formation du chiffre d'affaire agricole du Bénin. L'élevage de volaille est une activité traditionnelle très largement répandue au Bénin ; elle concerne un nombre considérable d'exploitations familiales.

L'urbanisation importante ces dernières années dans le Sud du pays, a créé de nouveaux besoins de consommation qui, favorisent l'installation d'élevages spécialisés plus intensifs permettant de créer de l'emploi et des revenus **[FANOU, 2006]**.

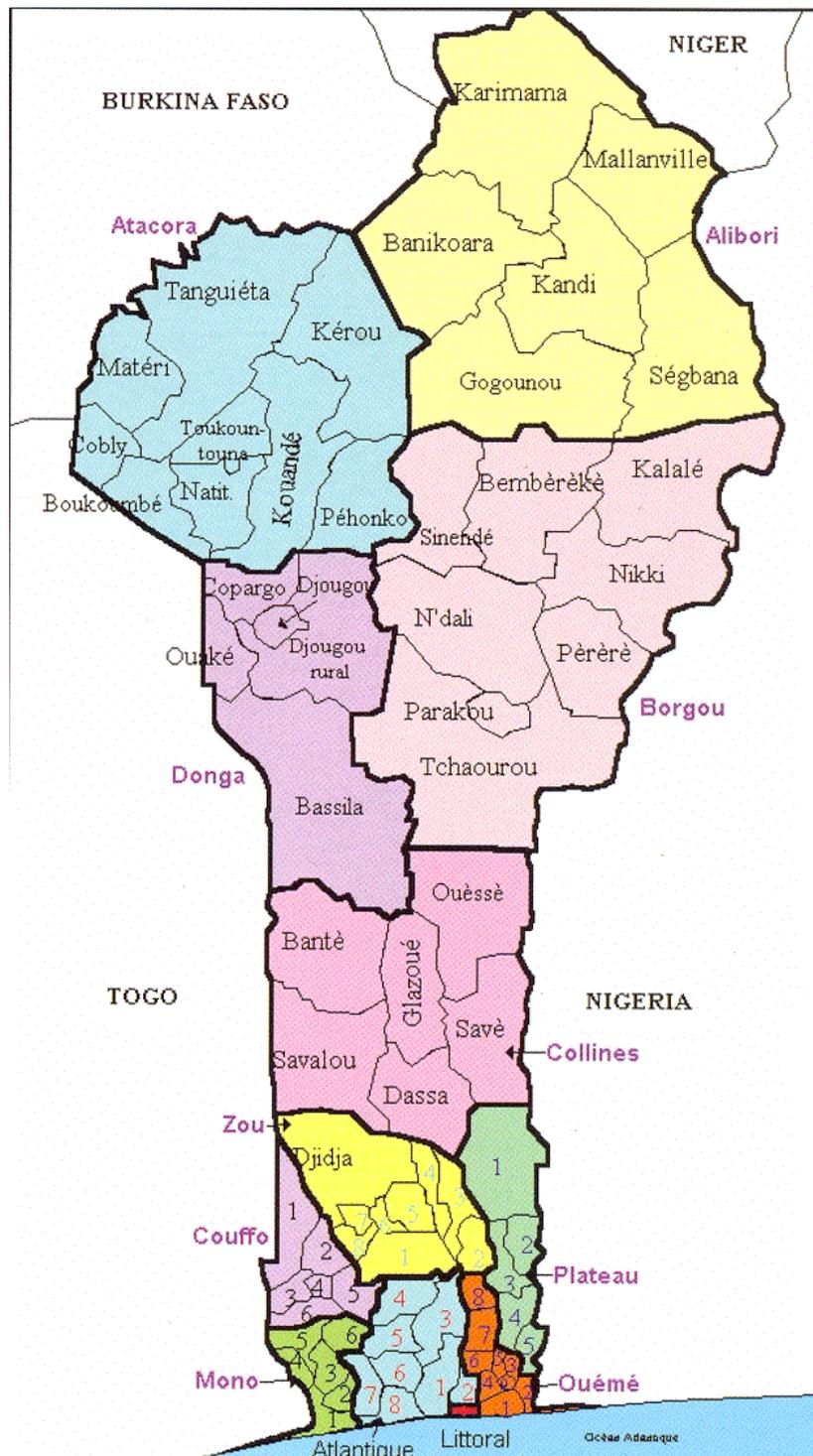


Figure 7 : Carte administrative du Bénin

Source: *Dynamiques Locales*, 1999

5.1.2. Répartition du cheptel et systèmes de production

La répartition du cheptel avicole se présente comme suit :

Tableau : I : Effectifs des volailles et répartition des exploitations/départements au Bénin

DEPARTEMENTS	EFFECTIFS	NOMBRE D'EXPLOITATIONS
Atacora-Donga	1 930 000	6
Atlantique-Littoral	1 647 000	186
Alibori-Borgou	2 704 000	5
Couffo-Mono	2 330 000	58
Ouémé-Plateau	2 180 800	59
Collines-Zou	2 809 000	53
Total	13 600 000	367

Source : FANOU, 2006

Deux systèmes de production coexistent : l'un « traditionnel » plus ou moins amélioré, exploitant les races locales, l'autre commercial ou encore « moderne » avec des niveaux de production très variés selon les départements.

L'élevage avicole classiquement qualifié de « traditionnel » et fréquemment rencontré en zone rurale, constitue encore l'essentiel des effectifs du cheptel avicole béninois. Il correspond aux secteurs 3 et 4 selon la classification de la FAO. Les animaux sont élevés à la fois pour les œufs et la chair. La divagation est de règle, tout comme la mixité des espèces dans le même élevage. L'aviculture traditionnelle possède diverses caractéristiques.

- Alimentation : il n'existe pas de formules qualitatives et quantitatives. Les volailles se nourrissent d'elles mêmes autour des concessions ; elles reçoivent de l'éleveur de temps en temps quelques céréales en complément alimentaire. L'eau de boisson est distribuée dans des abreuvoirs sommaires. Divers récipients abandonnés servent souvent d'abreuvoir.
- Gestion d'exploitation : les volailles sont en liberté le jour et abrité pendant la nuit dans des poulaillers traditionnels ou à la belle étoile dans la cour, ou sur tout objet pouvant servir de perchoir. Ce système se caractérise par

des pertes accidentelles pouvant atteindre 40 à 50%, accentuées entre autre par l'action de divers prédateurs.

- Santé animale : la maladie de Newcastle, les parasitoses internes et externes sont fréquentes dans le système traditionnel. D'après les statistiques de la DE, 2004, 52,2% du cheptel national seraient morts, à cause de la maladie de Newcastle **[FANOU, 2006]**.

Avant les indépendances, se pratiquait déjà en Afrique de l'Ouest une aviculture exploitant les ressources génétiques importées. Elle a constitué le point de départ de ce qui est aujourd'hui qualifié de secteur « moderne » ou « commercial » dont les variantes sont nombreuses tant en ce qui concerne les modes d'élevage que les races et les effectifs exploitées. On note la prédominance du secteur 2 ; le secteur 1 étant rare. L'essentiel de ces exploitations se trouvent en zone périurbain. L'aviculture moderne ou commerciale, de type semi-industriel, présente les caractéristiques suivantes :

- Alimentation : un effort certain est fait en matière d'alimentation. Les éleveurs investissent dans l'alimentation. Les volailles reçoivent, dans la plupart des cas, des aliments composés (provende).
- Gestion d'exploitation : la divagation est contrôlée. La plupart des éleveurs investissent dans la construction de locaux (poulaillers en matériaux locaux et semi industries). Les bandes ne sont pas toujours séparées. Les petits équipements d'élevage ne répondent pas toujours aux normes.
- Santé animale : les soins vétérinaires se font. Le cheptel est souvent protégé contre la maladie de Newcastle. Les pratiques de déparasitage sont courantes **[FANOU, 2006]**.

5.1.3. Place de la production avicole dans la sécurité aliment

La demande en viande de volailles est en augmentation. Elle concerne aussi bien la volaille locale ou « poulet bicyclette » que le poulet de chair. Quant à l'œuf de consommation, l'évolution des habitudes alimentaires a introduit son utilisation fréquente dans les plats proposés dans les centres urbains de consommation. Environ 22% de la consommation béninoise en protéines est fourni par les produits avicoles **[FANOU, 2006]**.

La production locale est insuffisante pour couvrir les besoins de la population. Pour certains consommateurs voire certaines autorités, les importations sont incontournables. Par contre pour l'Association Nationale des Aviculteurs du Bénin (ANAB), la production locale peut bien couvrir les besoins en consommation, à condition que le marché national soit assaini contre les importations massives [SYFIA INTERNATIONAL, 2004].

5.1.4. Caractéristiques des circuits de commercialisation et leur impact potentiel dans la propagation des maladies aviaires

C'est le circuit vif qui domine pour la volaille produite localement. Ce système de commercialisation favorise la propagation des maladies, en particulier la maladie de Newcastle. En effet les volailles achetées vifs, peuvent traverser tout le pays, du Nord au Sud ou de l'Est à l'Ouest, sans aucune réglementation. Il se crée une promiscuité entre volailles et hommes d'une part et les matériaux utilisés par l'homme d'autre part (Figure 8).



Figures 8 : Point de vente de poulets locaux au bord de la route à Cotonou
Source : DOVONOU, 2008.

Les circuits de commercialisation de la volaille avec ses différentes caractéristiques sont présentés par le tableau II.

Tableau II : Circuits de commercialisation de volailles au Bénin

Circuit de commercialisation	caractéristiques
Marchés primaire de collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Situés à côté de la zone de production et plus accessibles aux producteurs • Très peu fréquentés par les consommateurs
Marchés secondaires de collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentés par les aviculteurs • Forte présence de commerçants urbains • Infrastructures un peu plus améliorées
Marchés de consommation	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés de consommation situés en zones urbaines

Source : GBAGUIDI, 2001

5.1.5. Présentation de l'avifaune

Le flux migratoire des oiseaux au Bénin concerne toutes les saisons. Ainsi on a des oiseaux migrateurs paléarctiques d'hiver, de printemps et d'été qui visitent le Bénin.

Mais c'est surtout en hiver que la cohorte est plus grande et cela concerne surtout les oiseaux aquatiques (ou limicoles), ceux qui sont communément appelés oiseaux d'eau ou de zones humides. A cet effet ils hivernent plus dans les régions côtières (lac Nokoué et tous les chenaux et lagunes le long de la côte béninoise), la vallée du fleuve Niger. Mais on rencontre également de petites populations d'Anatidés (canards migrateurs) dans tous les milieux humides du pays par exemple au lac Azili à Zagnanado, le long de la Pendjari, dans la basse vallée de l'Ouémé etc.

Les migrateurs d'été sont peu nombreux et concerne surtout les passereaux **[LOUGBEGNON, 2004]**.

Les zones de regroupement de ces oiseaux sauvages sont présentées par la Figure 9, page 33.

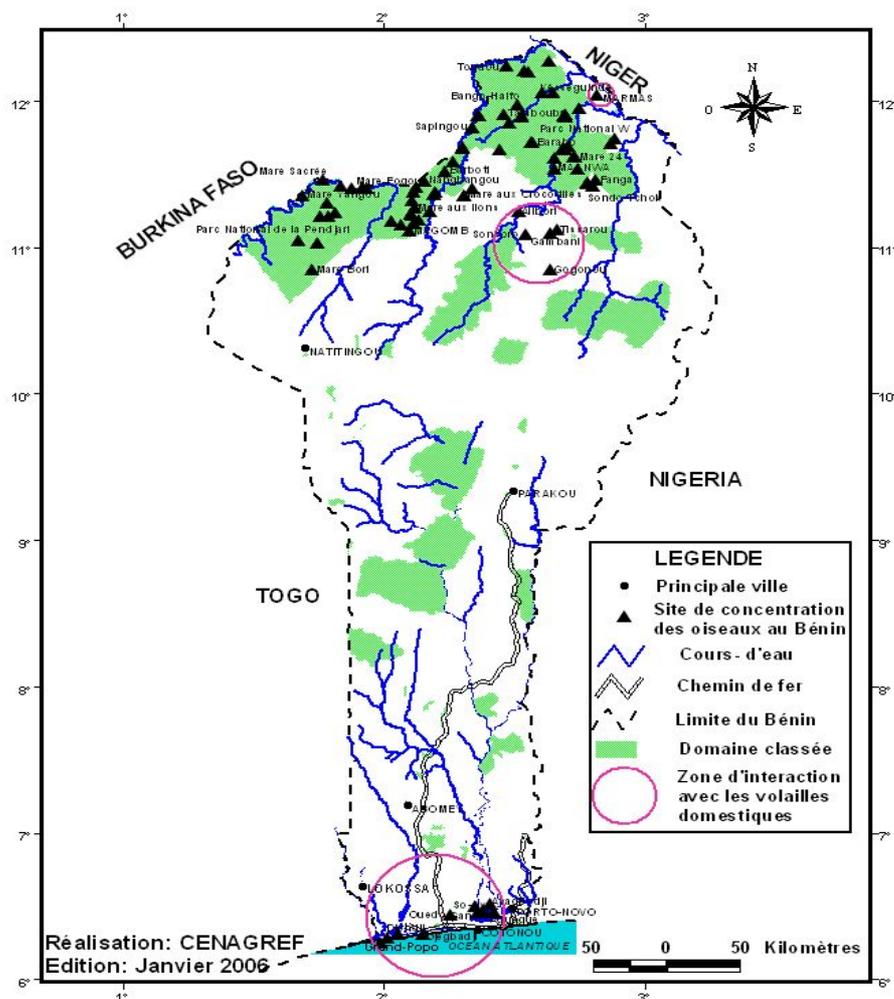


Figure 9 : zone de regroupement de l'avifaune au Bénin

Source : CENAGREF, 2006

5.2. CAS DU SENEGAL

5.2.1. Généralités sur le Sénégal

La République du Sénégal est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Le pays couvre une superficie de 196 722 km², il est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau, à l'Ouest par la Gambie, et par l'Océan Atlantique sur une façade de 500 km. Le Sénégal compte 11,9 millions d'habitants (en 2006) dont le quart environ vit à DAKAR et banlieue. L'élevage

participe à 35% à la constitution du PIB agricole et à 7,5% du PIB général du pays.

Le pays est divisé en onze régions administratives comme l'indique la figure suivante.



Figure 10 : Carte administrative du Sénégal

Source : <http://www.au-senegal.com/-Decouvrir-le-Senegal-pays-de-la-.html>

5.2.2. Répartition du cheptel et systèmes de production

D'après les statistiques de la direction de l'élevage, les effectifs de volailles ont été estimés à 22 077 800 têtes pour l'aviculture familiale et 7 533 300 pour l'aviculture moderne, soient respectivement 74,56% et 25,44% du cheptel avicole national. Cela dénote l'apport important de l'aviculture familiale dans la production avicole au Sénégal (Tableau III, page 35) [DIREL, 2006].

Tableau III: Répartition régionale des effectifs estimés du cheptel en 2006 (en nombre de têtes) au Sénégal

Régions	Volailles familiales	volailles industrielles
Dakar	1 850 000	
Diourbel	2 295 500	
Fatick	1 816 000	
Kaolack	3 024 000	
Kolda	2 304 800	
Louga	1 946 200	
Matam	848 000	
Saint Louis	1 615 900	
Tambacounda	1 312 700	
Thiès	3 551 200	
Ziguinchor	1 513 500	
Total	22 077 800	7 533 300

Source : DIREL, 2006

Au Sénégal, comme dans presque tous les pays en voie de développement, la filière avicole est subdivisée en deux types de production distincts **[GUEYE et al., 1997]**.

Il y a, tout d'abord, l'aviculture familiale ou traditionnelle (secteurs 3 et 4) qui est surtout pratiquée en milieu rural ou villageois mais également dans les zones périurbaines et urbaines. Elle exploite surtout les races locales rustiques et adaptées aux conditions difficiles (climatiques, techniques et environnementales,...) **[DOUMBIA, 2002]**.

Secondairement, on a l'aviculture moderne ou semi-industrielle (secteurs 1 et 2 selon classification FAO) qui est, quant à elle, localisée surtout dans et aux

alentours des grandes villes comme Dakar et Thiès qui regroupent des établissements possédant des effectifs importants de volaille.

Ces deux types d'aviculture présente les mêmes caractéristiques que ce qui décrit au Bénin.

5.2.3. Place de la production avicole dans la sécurité alimentaire

La demande en produits avicoles locaux a augmenté. On estime que cette augmentation est liée à un triple phénomène : la croissance démographique avec son effet mécanique sur la demande, l'urbanisation qui change les habitudes alimentaires avec le développement de la restauration rapide et/ou collective et enfin, la sensibilité de certains ménages nantis par rapport aux dangers des produits importés. C'est donc principalement la ville qui influence la demande nationale.

En milieu rural, la production avicole joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des familles. Premièrement, elle est source de protéines animales de qualité pour la famille ; le petit format de l'animal et le cycle de reproduction court permettent de prélever du cheptel sans le déséquilibrer. Deuxièmement, elle procure des revenus qui donnent plus aisément accès à d'autres aliments [BEABY, 2006].

5.2.4. Caractéristiques des circuits de commercialisation et leur impact potentiel dans la propagation des maladies aviaires.

Contrairement aux viandes de volailles importées, c'est le circuit vif qui domine pour la volaille produite localement. Ce système de commercialisation favorise la propagation des maladies, en particulier la maladie de Newcastle. Pour les deux types d'aviculture, on peut aisément distinguer :

- la vente directe au cours de laquelle le producteur vend directement au consommateur. Il arrive que le lieu de consommation de l'animal soit très éloigné du lieu de production (plusieurs centaines de kms). C'est le cas des dons remis aux parents habitant en ville à l'occasion de visite ;
- la vente indirecte pour laquelle le produit est tour à tour « vendu » par plusieurs personnes dont certaines en ont fait leur métier.

Les ventes effectuées par certains producteurs aux supermarchés sont intermédiaires entre les deux car les transactions entre le supermarché et le producteur sont courtes et la manipulation des produits/animaux est très limitée. Il s'agit principalement de poulets prêts à cuire.

La commercialisation des œufs emprunte un circuit mieux « organisé ». En plus de l'existence d'une vente directe comme dans le cas de la viande, l'essentiel de la production est achetée et revendue par des revendeurs en de nombreux points de vente des marchés et quartiers. Les caractéristiques des marchés se présentent comme suit :

- **marché de collecte**, de taille modeste dans lesquels les collecteurs locaux et les paysans viennent vendre leurs animaux. A ce stade, l'animal n'a généralement « subi » aucune opération marchande depuis le lieu de production. Les acheteurs sont essentiellement ici des collecteurs régionaux et il est rare que ce marché s'anime plus d'une fois par semaine. La spéculation y est très souvent faible ;
- **marchés de regroupement** qui sont des marchés de taille plus importante avec une fréquence d'animation au minimum hebdomadaire. Les volailles qui y sont vendues proviennent essentiellement des collecteurs régionaux ; elles ont « subi » à ce stade au moins une opération marchande. Dans cette catégorie se rencontrent les marchés frontaliers et les marchés des villes importantes (capitales de région et de préfectures). La spéculation y est moyennement élevée ;
- **marchés de débouché final** dans lesquels se réalise généralement la dernière opération marchande. Ils sont animés tous les jours et il y règne une très forte spéculation [BEABY, 2006].

5.2.5. L'avifaune du Sénégal

Le Sénégal abrite des parcs, qui chaque année, hébergent des millions d'oiseaux migrateurs.

Parmi les sites ornithologiques d'accueil, on distingue :

- le parc national des oiseaux du Djoudj dans la région de Saint-Louis ;

- le parc national de la Langue de Barbarie dans la région de Saint-Louis ;
- la réserve spéciale de Faune de Guembeul ;
- le parc national du Delta du Saloum dans la région de Fatick ;
- le parc zoologique de Hann dans la région de Dakar ;
- le parc national de la basse Casamance dans la région de Ziguinchor ;
- la réserve naturelle communautaire de la Somone ;
- la réserve ornithologique de Kalissaye [CONAGA, 2007].

La faune ornithologique du Sénégal est alimentée chaque année en oiseaux qui sont issus de la migration paléarctique mais aussi de la migration intra-africaine du fait que les sites d'accueil de ces oiseaux se situent soit au carrefour des voies migratoires pour certaines espèces migratrices, soit constituent leur lieu de prédilection pour le repos.

Il convient de signaler que l'essentiel des effectifs et des mouvements des oiseaux se concentrent au niveau des aires protégées du delta du Sénégal (figure 11) [WETLANDS INTERNATIONAL, 2007].

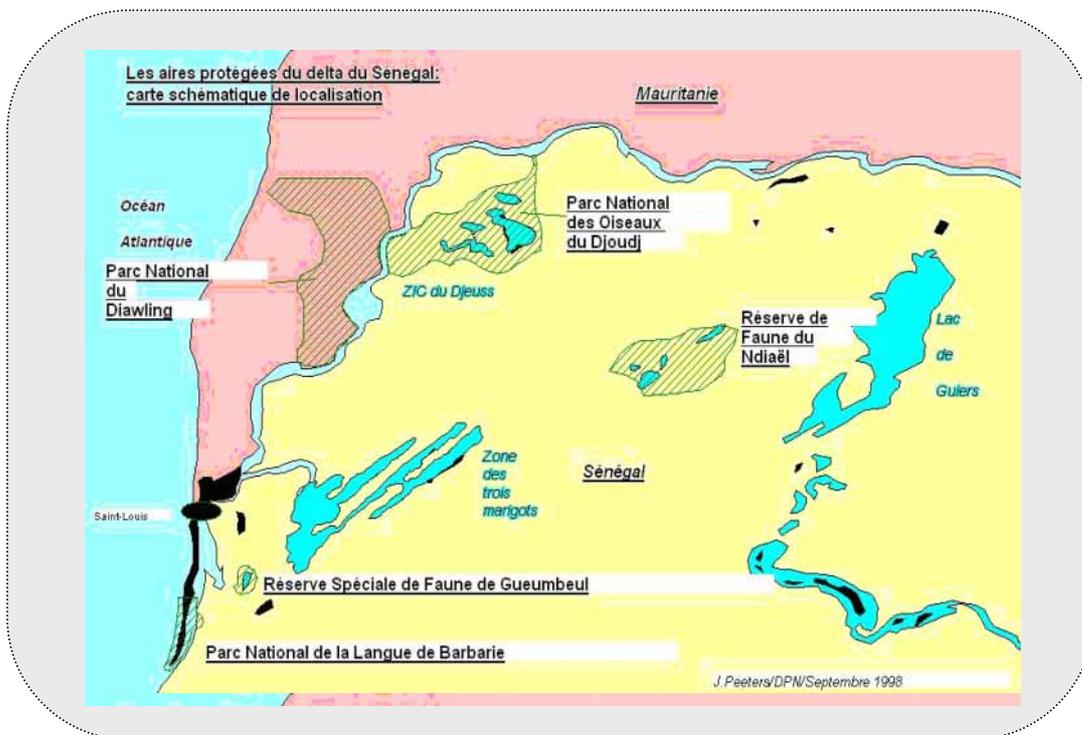


Figure 11: Les aires protégées du Delta du Sénégal

Source : SENEGAL, CONAGA, 2007

Deuxième partie :

**ETAT DES LIEUX ET ETUDE D'IMPACT DES SYSTEMES DE
COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION**

CHAPITRE I : MATERIEL ET METHODES

1.1. CADRE ET PERIODE DE L'ETUDE

Les enquêtes se sont déroulées d'août à novembre 2007 au Bénin, période au cours de laquelle le Bénin était encore indemne de l'infection. Au Sénégal les travaux se sont étalés sur la période allant de décembre 2007 à mars 2008.

Les zones d'enquête se présentent comme suit :

- au Bénin, cinq des six départements ont été couverts : il s'agit des départements de l'Alibori-Borgou, de l'Atacora-Donga, de l'Atlantique-Littoral, des Collines-Zou, du Couffo-Mono, et de l'Ouémé-Plateau.
- Au Sénégal, les travaux ont porté sur trois régions qui sont Dakar, Thiès et Saint-Louis.

La figure 12 montre les zones de l'enquête au Bénin

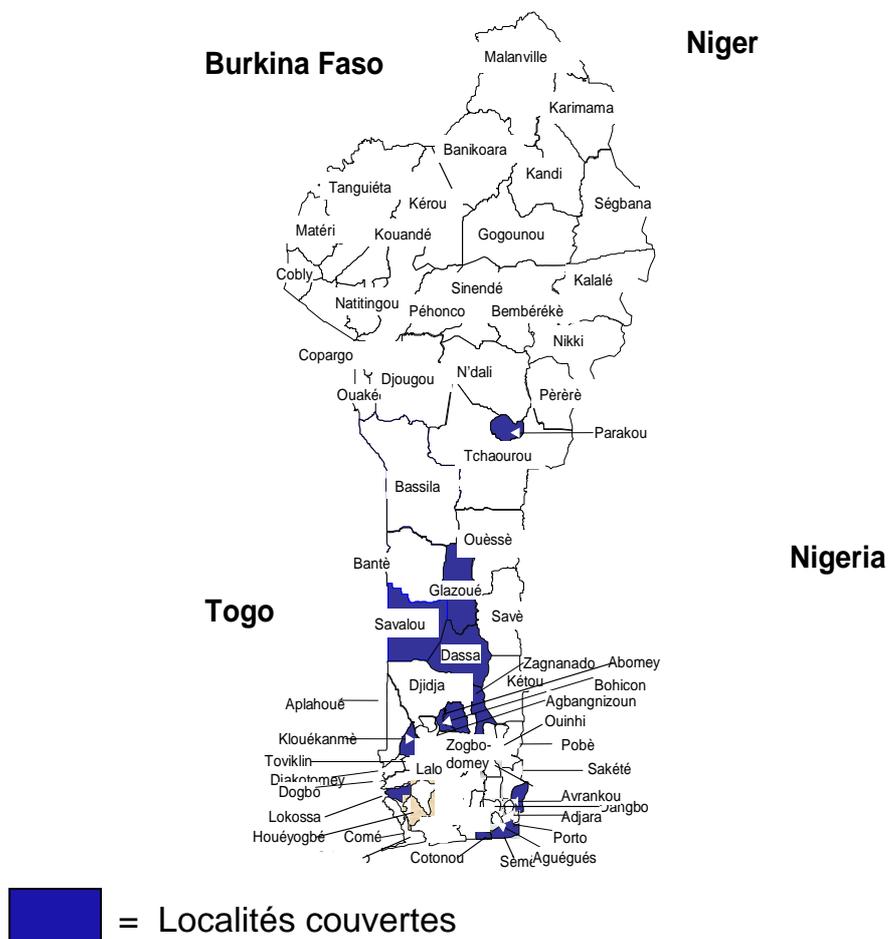


Figure 12 : Sites d'enquête au Bénin

Au Sénégal, l'enquête s'est déroulée dans les régions de Dakar, Saint Louis et Thiès. La répartition géographique des zones d'étude est la suivante :

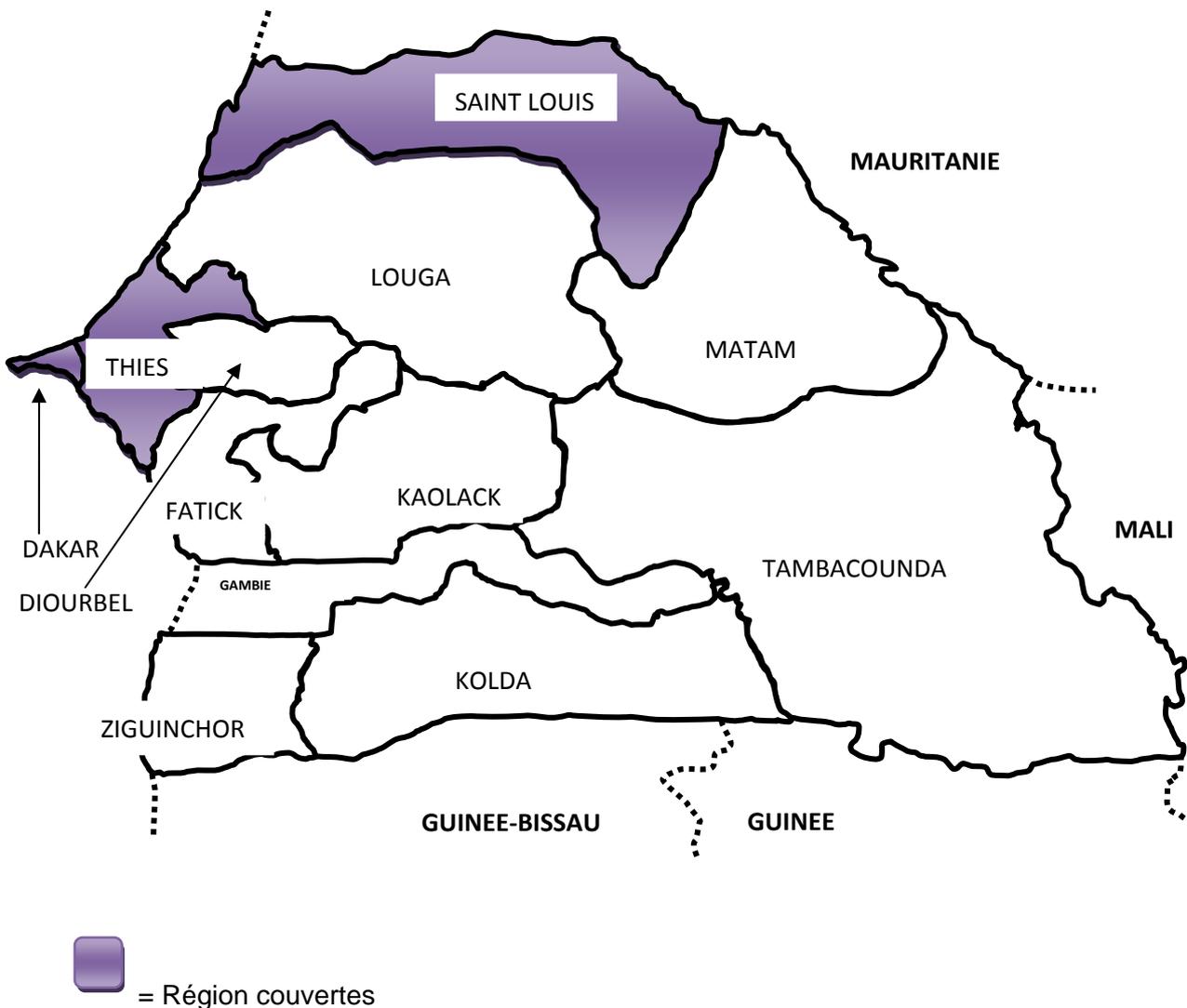


Figure 13 : Sites d'enquête au Sénégal

1.2. MATERIEL

1.2.1. Population cible

L'enquête a été réalisée au niveau de divers acteurs de la filière avicole ainsi que les acteurs de la lutte contre l'épizootie. Les différents acteurs interrogés et leur répartition se présentent comme suit (Tableau IV, Page 42):

- **Au Bénin**

Au total, 407 personnes ont été interrogées. Leur répartition par département se présente comme suit :

Tableau IV : Effectifs des groupes cibles par région au Bénin

Groupes	Départements	Effectifs	Total
Aviculteurs	Atlantique-Littoral	45	100
	Borgou-Alibori	7	
	Ouème-Plateau	15	
	Mono-Couffo	14	
	Zou-Collines	19	
Commerçants de volailles	Atlantique-Littoral	38	95
	Borgou-Alibori	8	
	Ouème-Plateau	18	
	Mono-Couffo	15	
	Zou-Collines	16	
Consommateurs	Atlantique-Littoral	60	200
	Borgou-Alibori	30	
	Ouème-Plateau	40	
	Mono-Couffo	35	
	Zou-Collines	35	
Medias	Atlantique-Littoral	6	10
	Borgou-Alibori	1	
	Ouème-Plateau	1	
	Mono-Couffo	1	
	Zou-Collines	1	
Coordinateur comité de lutte et responsable de communication	Niveau national	2	2
TOTAL			407

- **Au Sénégal**

Les enquêtes ont portées sur un total de 412 personnes, réparties par régions comme indiqué dans le Tableau V.

Tableau V : Effectifs des groupes cibles par région au Sénégal

Groupes	Régions	Effectifs	Total
Aviculteurs	Dakar	40	100
	Thiès	30	
	Saint Louis	30	
Commerçants de volailles	Dakar	38	100
	Thiès	32	
	Saint Louis	30	
Consommateurs	Dakar	100	200
	Thiès	50	
	Saint Louis	50	
Medias	Dakar	6	10
	Thiès	2	
	Saint Louis	2	
Coordinateur comité de lutte et responsable de communication	Niveau national	2	2
TOTAL			412

1.2.2. Matériel technique

L'enquête a été conduite à l'aide de questionnaires (ANNEXES). D'une façon générale les paramètres à analyser sont :

- les différents supports et canaux de communication,
- le niveau de connaissance (signe clinique, épidémiologie, rapportage, etc.) de la maladie et des bonnes conduites biosécuritaires par les différents groupes,

- l'appréciation des différents acteurs sur les programmes de sensibilisation et de communication,
- faire une évaluation qualitative des conséquences de la maladie sur leurs activités et leurs comportements.

Au niveau des coordinateurs de la lutte et de la communication, les objectifs spécifiques visés sont de :

- avoir un bilan des activités de sensibilisation et de communication réalisées,
- voir le niveau de compétence des agents dans le domaine de la communication de crise,
- voir la place accordée à la communication dans la lutte contre la maladie,
- recenser les difficultés rencontrées lors de la sensibilisation.

1.3. Méthodes d'étude

1.3.1. Etude documentaire

Elle s'est déroulée au niveau de diverses structures. Il s'agit des Directions de l'élevage du Bénin et du Sénégal, des comités de lutte contre l'IAHP, des institutions des Nations Unies (FAO, UNICEF, OCHA) et de l'EISMV.

Cette étude a pour but de définir les termes de références de notre travail à travers :

- la maîtrise de la place de l'aviculture dans les productions animales et la répartition des secteurs d'élevage et des acteurs,
- la maîtrise de la menace que représente l'IAHP pour ce secteur,
- une meilleure compréhension des plans d'intervention d'urgence et des plans d'action et de communication,
- l'analyse des stratégies de lutte et de communication mise en place par le Bénin et le Sénégal.

Nous avons consulté à cet effet des rapports d'activité et de mission, des rapports annuels, des thèses vétérinaires, les plans d'intervention d'urgence et de communication, des supports de sensibilisation et divers documents traitant de l'influenza aviaire et de la communication.

A l'issu de cette étude documentaire, nous avons rédigé les questionnaires et fait l'état des lieux des activités de communication et de sensibilisation réalisées.

1.3.2. Elaboration des questionnaires

Les questionnaires élaborés sont de type semi ouverte. Leur élaboration s'est déroulée en deux phases :

- une phase de conception, basée sur les résultats de l'étude documentaire ; l'appui de nos encadreurs, de diverses institutions (FAO, Comité de lutte) et des personnes impliquées dans la lutte contre l'IAHP.
- une phase de validation des questionnaires à travers des interviews avec cinq acteurs par chaîne de la filière avicole.

1.3.3. Enquête sur le terrain

L'enquête a intéressé les unités administratives qui concentrent la majorité du cheptel avicole. Elle s'est déroulée en deux phases : la pré-enquête et l'enquête proprement dite.

1.3.3.1. Pré-enquête

Au cours de cette période nous avons procédé à :

- l'information des autorités locales du déroulement de notre enquête; il s'agissait d'une prise de contact en vue de solliciter leur appui dans la réalisation de l'étude ;
- l'identification des élevages et des marchés de volailles ;
- l'identification des différents acteurs ;
- l'élaboration d'un calendrier de travail.

1.3.3.2. Enquête proprement dite

Il s'agit d'une enquête transversale réalisée sous forme d'interview. Nous avons effectué à cet effet des visites en exploitation et au marché de volailles. Cette méthodologie nous a permis de faire un diagnostic formel.

Pour les Comités chargés de la lutte contre l'IAHP et les cellules de communication, un seul répondant a été interrogé.

1.3.4. Analyse des données

Lors du dépouillement des fiches, les questions ont été regroupées par paramètre analysé. Le paramètre niveau de connaissance de l'IAHP englobe le niveau de maîtrise de la clinique de la maladie, son épidémiologie, la connaissance des risques de transmission à l'homme et la conduite à tenir pour un bon rapportage des cas suspects.

Ensuite un barème allant de 0 à ++++ à été attribué a chaque réponse, puis une moyenne des notes obtenues pour chaque réponse a été faite par paramètre.

Ainsi :

0 = nul

+ = mauvais

++ = passable

+++ = assez bien

++++ = bien

Les données ont été saisies et analysées avec le tableur Microsoft Office EXCEL 2007 qui nous a permis d'établir les tableaux et les figures tout au long du travail.

CHAPITRE II : RESULTATS

2.1. Résultats de l'étude documentaire

2.1.1. Mécanisme de coordination de la lutte

Les deux pays se sont dotés chacun d'un comité interministériel de lutte contre l'IAHP depuis 2005.

Au Sénégal, ce comité est dénommé CONAGA. Sa structure a évolué avec le temps. Pour des raisons d'opérationnalité l'arrêté du premier ministre portant sa création a été abrogé, puis un arrêté du ministre de l'élevage, pris le 14 juin 2007, l'a ré-institué avec une nouvelle composition. Il s'agit d'un comité consultatif qui a pour mission de conseiller et d'appuyer les services compétents dans la mise en œuvre et le suivi des actions destinées à préserver durablement le Sénégal de l'IAHP.

Au Bénin, la mission assignées au comité sont les mêmes.

A côté des coordinations nationales, existe une coordination des partenaires au développement. Il s'agit de la FAO, de l'UNICEF, de l'OCHA, de l'OMS, du CRS, etc.

Une cellule de communication, dirigée par UNICEF, existe au sein de ces coordinations.

Les deux comités présentent cependant des différences dans leur composition comme indiqué au Tableau VI, page 48.

Tableau VI: Composition des comités de lutte

Pays	Composition du comité interministériel de lutte
BENIN	Président de la République, autorité suprême du comité
	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
	Ministère des Finances et de l'Économie
	Ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles
SENEGAL	Ministère de l'élevage, autorité suprême
	Coordinateur nommé par le ministre de l'élevage
	Directeur des services vétérinaires ou son représentant
	Directeur de l'élevage ou son représentant
	Représentant du ministère des finances et de l'économie
	Représentant du ministère de l'économie maritime et des transports maritimes
	Représentant du ministère de l'intérieur et des collectivités locales
	Représentant du ministère du tourisme et des transports aériens
	Représentant du ministère de la santé et de la prévention médicale
	Représentant du ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire
	Représentant du ministère de l'administration et des relations avec les institutions

Les schémas de la coordination des actions de la lutte dans les deux pays sont indiqués dans les figures 14 et 15, pages 49 et 50.

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE LA COORDINATION DANS LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE AU BENIN

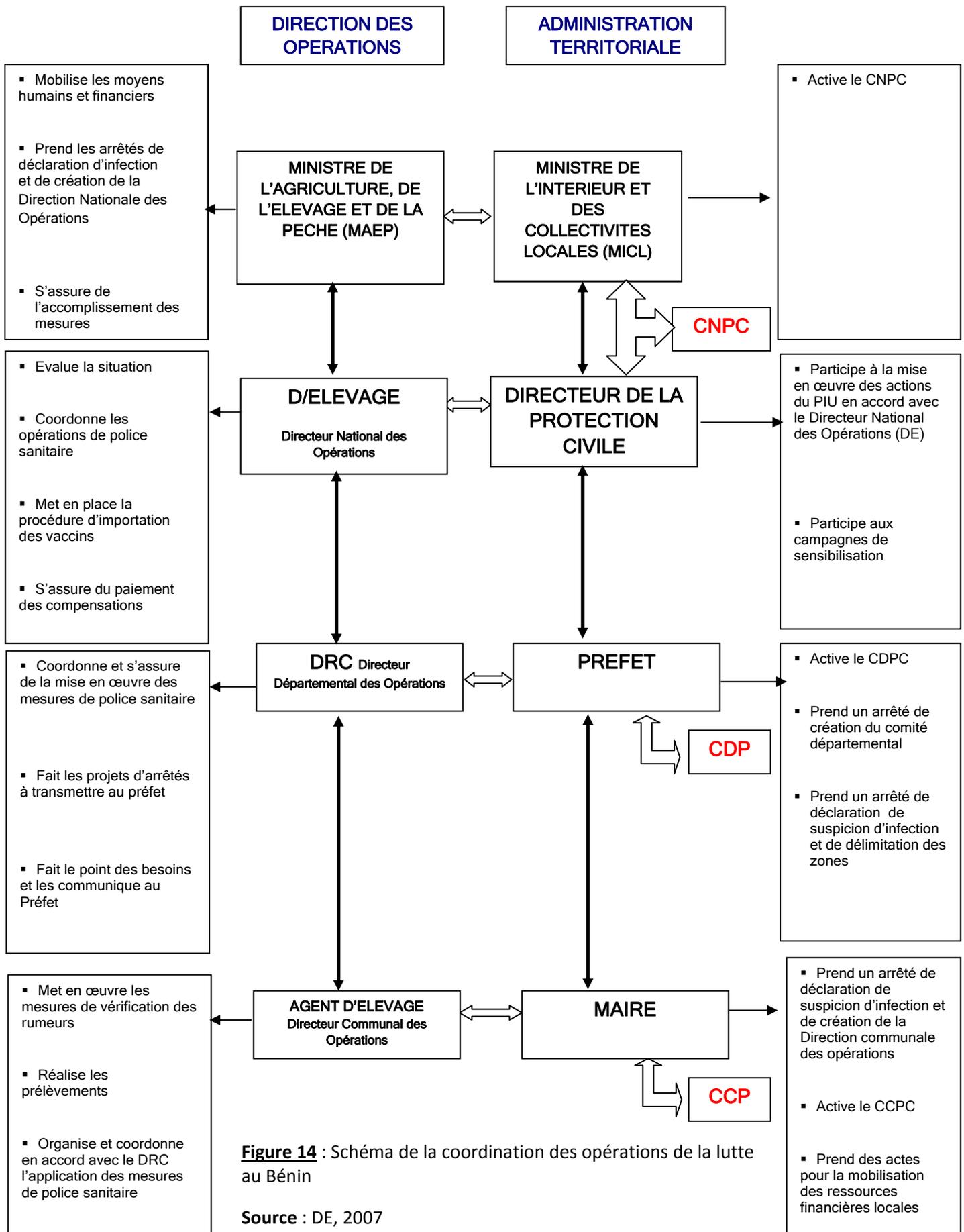


Figure 14 : Schéma de la coordination des opérations de la lutte au Bénin

Source : DE, 2007

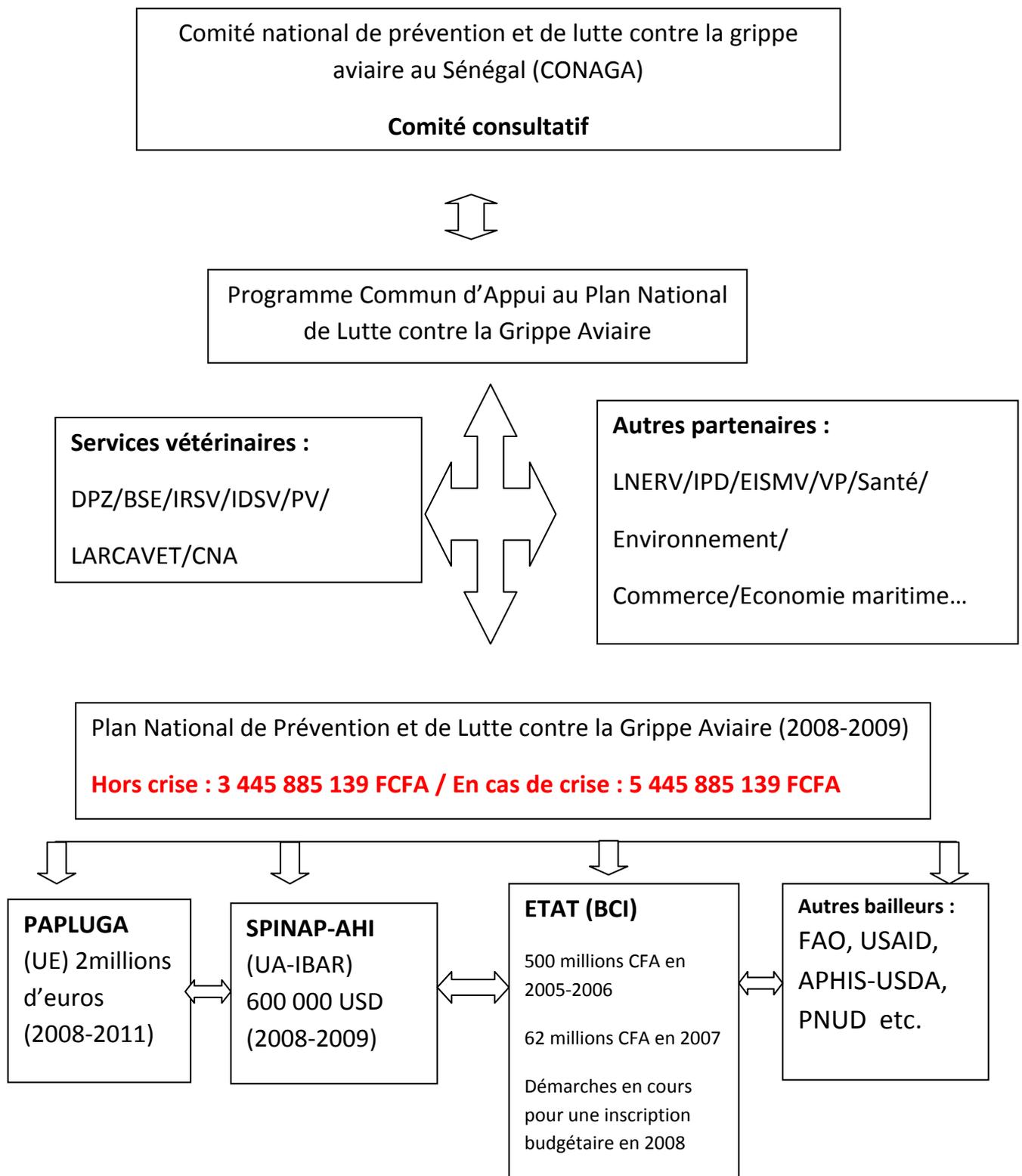


Figure 15 : Organisation du dispositif de prévention et de lutte contre la grippe aviaire au Sénégal

Source : CONAGA, 2008

2.1.2. Plan de communication

Toutes les formes de communications ont été envisagées par les différents plans de communication des deux pays. Ainsi nous avons noté :

- la communication institutionnelle,
- la communication auprès des professionnels,
- et la communication de masse, avec une information du grand public.

Les différents canaux de communication recommandés ont été utilisés. Cependant ces plans ne prennent pas en compte le feedback, permettant d'évaluer à posteriori les activités de communication réalisées.

2.1.2.1. Au Bénin

Le Bénin s'est doté d'un plan de communication en octobre 2006. Conjointement élaboré par le ministère de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche et l'UNICEF, ce plan définit les différents actes de sensibilisation à mener.

Ainsi, après la stratégie globale de sensibilisation, le plan précise les cibles spécifiques, les canaux et supports de communication à utiliser et un planning des activités.

Trois phases sont indiquées dans le plan de communication pour la prévention et le contrôle de l'IAHP. Il s'agit de :

- **la phase 1 ou de pré-alerte** : son objectif est d'accroître l'information et la compréhension des populations sur le danger d'une introduction du virus de la grippe aviaire au Bénin ;
- **la phase 2 ou d'alerte** : elle vise à faire renforcer, par les populations de tous les départements, les comportements de base visant à réduire la propagation du virus dès la découverte de cas de grippe aviaire au Bénin ;
- **la phase 3 ou de maintien** : son objectif est d'amener les populations et les catégories socio- professionnelles concernées par la filière avicole à continuer d'observer de façon stricte pendant encore six mois les mesures de prévention.

2.1.2.2. Au Sénégal

Le plan stratégique de communication du Sénégal a été élaboré en février 2006. L'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication ont été conduites sous la direction d'UNICEF, assisté de l'OMS, la FAO et le CONAGA. Ce plan comporte trois phases :

- **la phase pré-pandémique** (contrôle de la grippe aviaire) dont les objectifs étaient de réduire les risques de transmission d'animal à animal et les risques de transmission de l'animal à l'homme.
- **la phase d'alerte pandémique** (Hygiène Intensive et endiguement): cette phase a deux objectifs qui sont d'améliorer l'hygiène pour limiter la propagation de la forme humaine de la grippe aviaire et de contenir un virus émergent humain.
- **la phase pandémique et de restauration** dont les objectifs sont de suivre la pandémie et de veiller au retour à la normale.

2.1.3. Supports de communication

2.1.3.1. Au Bénin

Un spot, avec des messages destinés aux aviculteurs, aux consommateurs et aux importateurs, a été réalisé et diffusé sur la chaîne de télévision nationale. Il faut ajouter à ce spot, les autres outils de sensibilisation, réalisés et distribués, constitués par une série d'images regroupées sur une affiche appelée boîte à image. Au total 300 000 unités de matériel de sensibilisation, toute forme confondue (posters, affiches, banderoles), ont été réalisées et éditées. Les différentes images constituant la boîte à images sont présentées à la figure 16, page 53.

Outre ces supports qui ont été édités, il faut ajouter ceux qui sont réalisés mais non édités. Il s'agit d'un guide pour les écoliers (appelé « chanson de Coumba »), la réalisation de brochures destinées à la petite entreprise d'élevage. Ces brochures, qui sont en deux volumes, l'un pour les formateurs et l'autre pour les éleveurs villageois et familiaux, sont intitulées : « **Prévenir la contamination et la propagation de la grippe aviaire au niveau des élevages villageois et familiaux** »

Il y a eu également la création au niveau du ministère de la communication d'un site web sur la grippe aviaire. Ce dernier n'a pas été mis en ligne.



Figure 16: Boîte à images de sensibilisation

Source : MAEP, 2007

2.1.3.2. Au Sénégal

Différents outils de communication ont été confectionnés et diffusés. Ce sont :

- 10 000 affiches et 105 000 dépliantes produits dont 5000 affiches et 50 000 dépliantes distribués,
- 200 mallettes pédagogiques réceptionnées de l'EISMV.

Les affiches confectionnées et diffusées portent sur divers aspect de la lutte. Ainsi nous avons une affiche portant sur le rapportage des cas de suspicion (figure 17) et une affiche portant sur les mesures d'hygiène en vue de la préservation de la santé humaine (figure 18, page 55).



Figure 17 : Affiche sur le rapportage des cas de suspicion

Source : CONAGA, 2007



Figure 18 : Affiche de sensibilisation sur les mesures d'hygiène

Source CONAGA, 2007

Les dépliants traitent des notions de base sur la lutte et la prévention de la maladie. On peut y distinguer les rubriques telles que :

- « qu'est ce que la grippe aviaire ? » ;
- « comment se manifeste t- elle (chez l'homme et chez la volaille)? » ;
- « pourquoi le sujet suscite autant d'intérêt ? » ;
- « conduite à tenir pour prévenir la contagion, la propagation de la grippe aviaire ? » ;
- « peut-on sans danger consommer la volaille et les produits de volaille du Sénégal ? » ;
- « quelle est la conduite à tenir en cas de soupçon de la contamination humaine ? » ;

Outre ces outils de sensibilisation qui ont été édités, d'autres supports ont été confectionnés mais non diffusés. Il s'agit :

- d'un spot télévisuel réalisé mais non diffusé
- des flyers destinés à être distribués à l'aéroport
- des encartages.

2.1.4. Canaux de communication

Le comité de communication a fait usage de tous les canaux de communication disponible au Bénin. Ainsi les canaux tels que les médias de masse (télévision, radio, presse écrite) ont été sollicités. Aussi, la sensibilisation s'est-elle surtout basée sur l'usage d'affiches, de banderoles et de dépliants. La méthode participative n'a pas été du reste ; on note à cet effet diverses séances de formation et des fora organisés. Les crieurs publics ont été également impliqués. Au Sénégal, la même approche a été adoptée. Tous les canaux possibles ont été utilisés. A la différence du Bénin, il faut noter ici, la mise en place d'un numéro vert.

2.1.4.1. Activités de sensibilisation réalisées

2.1.4.2. Au Bénin

- **Formation**

Le Bénin, dans sa stratégie de communication, a jugé utile de former les hommes de médias. Cette formation qui a lieu du 18 au 19 juillet 2007, avait pour but de permettre aux professionnels de la presse de mieux comprendre la maladie. Ce sont au total 100 journalistes qui ont été formés.

Les agents des services déconcentrés du ministère de l'élevage et de la pêche ont été formés.

- **Forum**

Plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées. Jusqu'à la fin de la période de nos études, 30 séances de sensibilisation ont été organisées. Ceci a permis de toucher directement environ 500 éleveurs et 3000 personnes toutes catégories confondues (commerçants de volailles, maraîchers, consommateurs, importateurs d'intrants...) en sensibilisation de masse.

Quatre séances de sensibilisation sont tenues respectivement au niveau des campus de Porto-Novo, d'Abomey-Calavi, de Lokossa et de Parakou.

- **Autres activités**

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et celui de la santé publique ont organisé conjointement deux tournées de sensibilisation. Ces

sensibilisations se sont déroulées au niveau des communes frontalières du Bénin avec le Nigéria, le Niger et le Togo qui sont tous des pays infectés. Aussi ces deux ministères ont ils organisé une séance de dégustation publique de viande de volailles et dérivés.

L'interdiction temporaire d'importation, de distribution et de transit des volailles et dérivés par arrêté interministériel n°3889 du 13/12 2005 et l'interdiction de la divagation des volailles domestiques par arrêté n°0554 du 17 février 2006 ont été vulgarisées au niveau de la population. Ceci a d'ailleurs conduit à l'arrestation de commerçants indécents, avec destruction des produits frauduleusement introduits, soit 700 plateaux d'œufs. Ces destructions ont été diffusées sur les chaînes de télévision.

Un exercice de simulation a été organisé à Sakété le 22 juin. Il visait une évaluation des capacités de riposte du Bénin lors de foyers déclarés.

2.1.4.3. Au Sénégal

Au Sénégal, les activités menées jusqu'au moment où nos études prenaient fin peuvent se résumer comme suit :

- **Formation**

En termes de formation, 144 techniciens des services centraux (chefs des services régionaux de la Santé, Elevage, Environnement et Hygiène) ont été formés en juillet 2007. En outre 14 sessions de mise à niveau des techniciens à la base et les éleveurs ont été organisés avec les ressources du BCI et l'appui du CRS : (5 à St Louis, 2 à Somone, 2 à Delta du Saloum, 2 à Ziguinchor, 1 à Thiès, 1 à Matam et 1 à Louga).

Les hommes de médias ont fait quant eux objet de briefing.

- **Forum**

Plusieurs foras de sensibilisation ont été organisés. Ces fora ont été soutenus pour la plupart par l'ONG Catholic Relief Services (CRS). Le récapitulatif de ces foras se présente dans le Tableau VII, page 58 :

Tableau VII : Répartition des fora de sensibilisation organisés au Sénégal

Sites	Nombres de foras
Sites ornithologiques de Djoudj	15
Somone	3
Langue de Barbarie	3
Delta du Saloum	3
Ziguinchor	3
Mbao	3
Sangalkam	1
Matam	2
Podor	1
Ranérou	1
Thiès	1
Diourbel	1
Dahra	1
TOTAL	38

- **Autres activités**

Un exercice de simulation a été organisé à la Somone du 04 au 07 novembre 2007 pour tester l'opérationnalité du dispositif technique en place. Cet exercice a été soutenu par la FAO, l'UNICEF, la Coopération Française, l'USAID et Aphis/USDA.

La suspension des importations, décidée par le gouvernement, au cours de la séance du Conseil des Ministres du 20 Octobre 2005, est appliquée par les services frontaliers (Services vétérinaires et la Douane). Dans ce cadre, des opérations de saisies de produits frauduleusement importés ont été réalisés.

2.2. Résultats de l'enquête de terrain : étude d'impact

2.2.1. enquête auprès des comités de lutte

2.2.1.1. Au Bénin

Pour le comité interministériel chargé de la lutte contre l'IAHP, la communication est l'élément de base de la stratégie de lutte. Il distingue trois périodes dans la sensibilisation contre la maladie.

Une première étape correspondant à la réapparition de la maladie en Asie avec son extension en Afrique et en particulier au Nigéria. Cette période a été caractérisée par l'inexistence d'un cadre formel de lutte. La crise étant internationale, les différents médias se sont livrés à la diffusion d'informations qui en général n'étaient pas crédibles.

La deuxième phase est celle où le cadre formel a été créé. Des outils de lutte ont été mis sur place. Il s'agit notamment d'un comité interministériel de lutte contre la grippe aviaire qui s'est doté par la suite d'un plan national de lutte contre la grippe aviaire suivi ultérieurement d'un plan de communication. Mais dans sa mission de gestion de la crise, les messages de sensibilisation du comité, ont aggravé la psychose. En effet les différents messages élaborés sous la houlette de l'Unicef, avaient pour priorité l'aspect pandémique de la maladie. Ceci a eu comme conséquence une crise généralisée au niveau de la filière avicole, avec une mévente totale des productions avicoles.

Face à cette situation, interviendra la troisième phase qui devrait gérer la psychose créée. Ainsi suite à l'incitation des organisations professionnelles d'aviculteurs à travers une marche, les ministres de l'élevage et de la santé ont organisé une dégustation publique de volailles et produits dérivés. Cette phase a permis une relance de la filière avicole, mais très tôt suivi d'une inflation généralisée sur les produits avicoles, les importations étant interdites et la plupart des aviculteurs ayant abandonné la profession.

A l'issu de ces différentes étapes qui ont marqué la lutte contre l'IAHP, le comité interministériel de lutte, sous réserve d'une étude d'impact, estime que la population a une bonne connaissance de l'IAHP et que le Bénin a plus de 80% de chance pour que toute mortalité suspecte de volaille soit rapportée.

2.2.1.2. Au Sénégal

Le ministère de l'élevage a joué un grand rôle dans le contrôle des messages de sensibilisation qui sont diffusés.

On n'a pas noté trop de fluctuations du point de vue des conséquences des actions de sensibilisation réalisées. Bien que, comme dans la plupart des pays, on a noté une psychose au début de l'apparition de la crise sur le plan mondial,

cette psychose a été vite maîtrisée. Les messages de sensibilisation ont insisté sur le statut indemne du pays et incitaient la population à consommer de la volaille produite localement.

Selon le comité nationale de lutte contre la grippe aviaire (CONAGA), la réapparition de l'IAHP dans le monde et la communication que le Sénégal a faite avec surtout l'interdiction des importations de volailles et ses dérivés, a contribué à relancer la filière avicole. Il estime à plus de 50% les chances dont dispose le Sénégal pour un rapportage effectif des cas suspects.

2.2.2. Enquête auprès des éleveurs

2.2.2.1. Niveau de connaissance de l'IAHP

Le niveau de connaissance des éleveurs dans les deux pays est faible soit respectivement 38% et 35% de bonne connaissance au Bénin et au Sénégal. Entre 18% et 21% des éleveurs ont une mauvaise connaissance de l'IAHP.

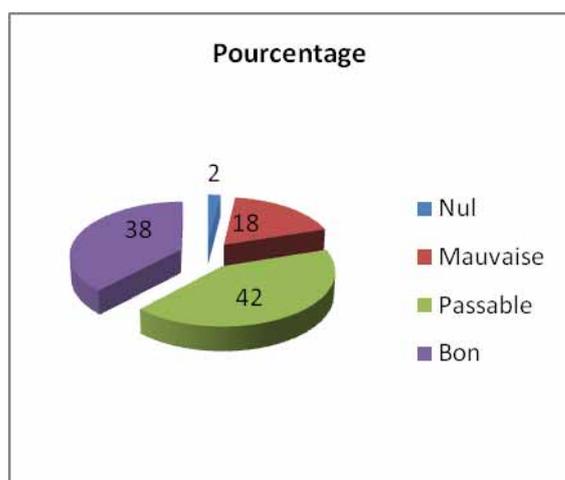


Figure 19 : Niveau de connaissance de l'IAHP par les aviculteurs au Bénin

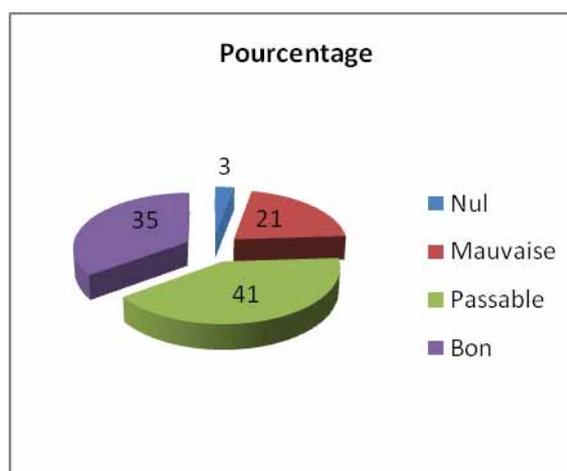


Figure 20 : Niveau de connaissance de l'IAHP par les aviculteurs au Sénégal

2.2.2.2. Canaux d'information

Les résultats de notre enquête montrent que la radio est le principal canal par lequel les éleveurs sont informés, suivi de la télévision. Cependant d'autres canaux jouent un rôle non négligeable dans l'information et la sensibilisation chez les éleveurs comme indiqué par les figures 21 et 22, page 61.

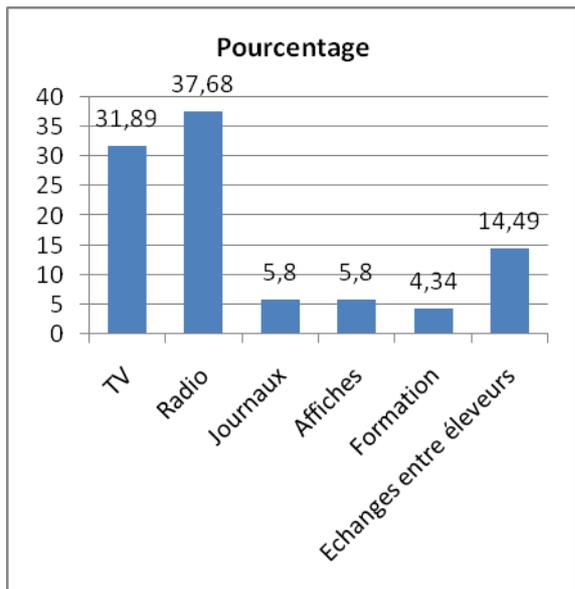


Figure 21 : Canaux par lesquels les aviculteurs du Bénin sont informés

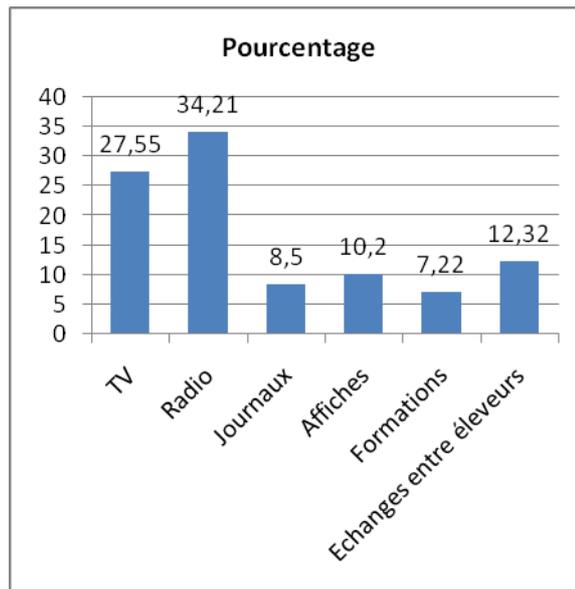


Figure 22 : Canaux par lesquels les aviculteurs du Sénégal sont informés

2.2.2.3. Appréciation des activités de sensibilisation

Aussi bien au Bénin qu'au Sénégal, nous constatons que plus de la moitié des aviculteurs estiment que la sensibilisation a été insuffisante. Cependant il y a également une proportion non négligeable, environ 40% dans les deux pays qui pensent que la sensibilisation a été satisfaisante.

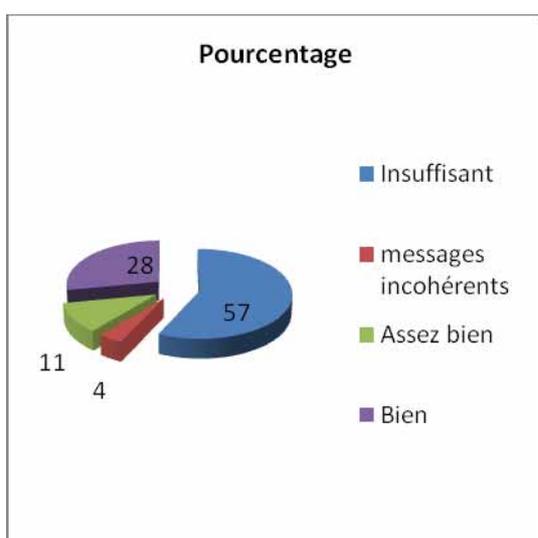


Figure 23 : Appréciation de la sensibilisation par les aviculteurs du Bénin

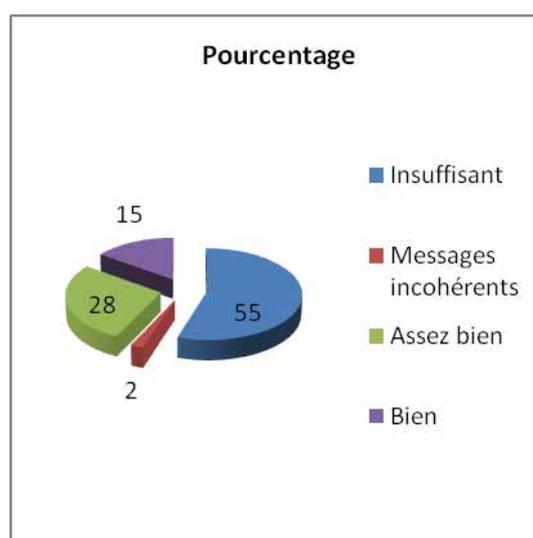


Figure 24 : Appréciation de la sensibilisation par les aviculteurs du Sénégal

2.2.3. Enquête auprès des consommateurs

2.2.3.1. Niveau de connaissance de l'IAHP

Il ressort de ces figures que très peu de consommateurs ont une bonne connaissance de l'IAHP soit respectivement 24% au Bénin et 21% au Sénégal. Cependant plus de la moitié des consommateurs ont une connaissance passable.

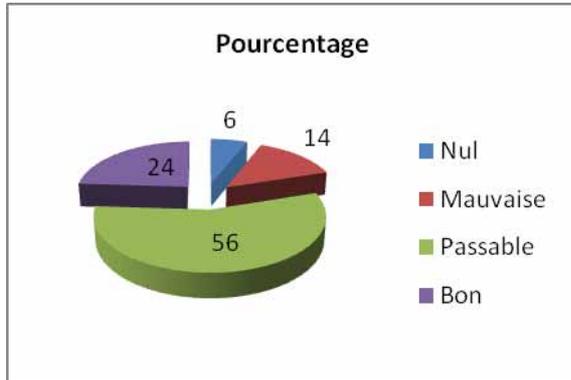


Figure 25 : Niveau de connaissance de l'IAHP des consommateurs au Bénin

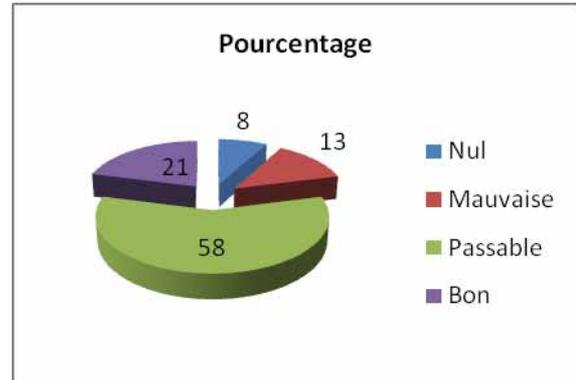


Figure 26 : Niveau de connaissance de l'IAHP des consommateurs au Sénégal

2.2.3.2. Canaux d'information

Les résultats obtenus sont représentés par les figures 27 et 28

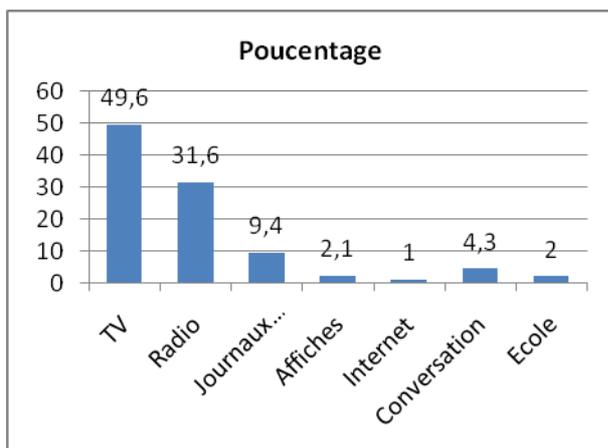


Figure 27 : Canaux par lesquels les consommateurs du Bénin sont informés

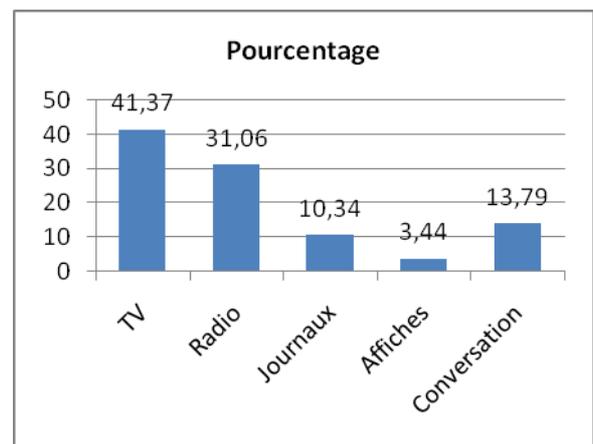


Figure 28 : Canaux par lesquels les consommateurs du Sénégal sont informés

Ces résultats montrent une prédominance de la télévision sur les autres canaux

2.2.3.3. Appréciation des activités de sensibilisation

Au Bénin 65% des consommateurs interrogés trouvent les activités de sensibilisation insuffisantes, alors qu'au Sénégal ils sont 59% à avoir la même opinion. Les appréciations faites par les consommateurs des activités de sensibilisation menées se présentent comme indiquées aux figures 29 et 30.

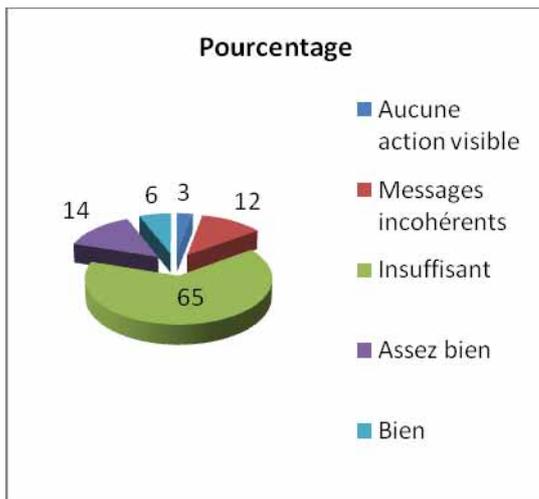


Figure 29 : Appréciation de la sensibilisation par les consommateurs du Bénin

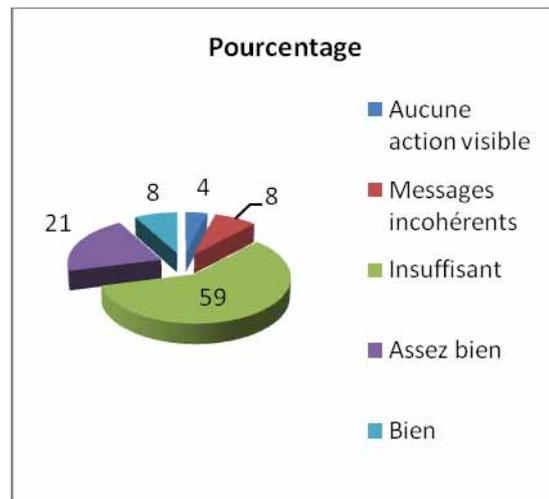


Figure 30 : Appréciation de la sensibilisation par les consommateurs du Sénégal

2.2.4. Enquête auprès des commerçants de volailles

2.2.4.1. Niveau de connaissance

Les résultats obtenus montrent l'existence d'une faible proportion de personne ayant une bonne connaissance de la maladie soit 29,54% au Bénin et 27% au Sénégal. Plus de la moitié ont une connaissance passable dans les deux pays. Les détails des résultats sont indiqués aux figures 31 et 32, page 64.

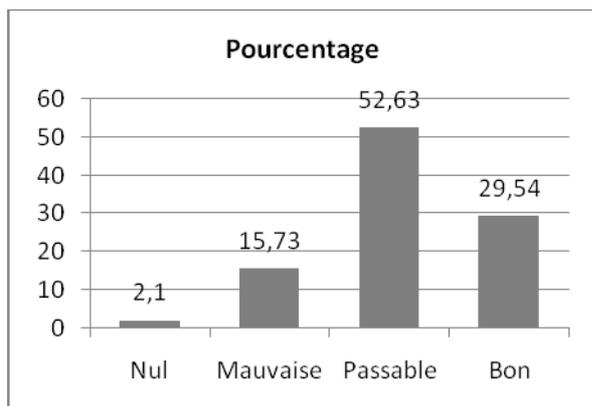


Figure 31 : Niveau de connaissance de l'IAHP des commerçants de volailles au Bénin

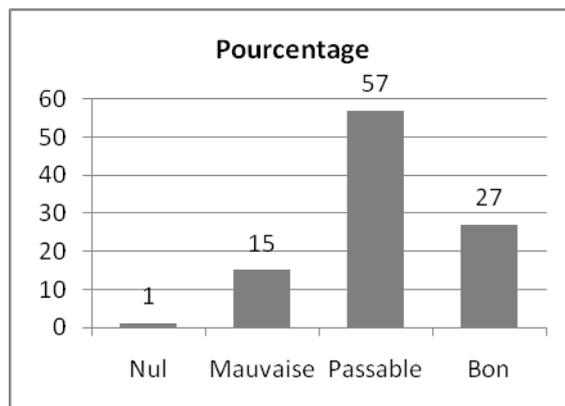


Figure 32 : Niveau de connaissance de l'IAHP des commerçants de volailles au Sénégal

2.2.4.2. Canaux d'information

Au niveau des commerçants, on note une prédominance de la télévision et de la radio. Les autres canaux interviennent dans les proportions présentées dans les figures suivantes :

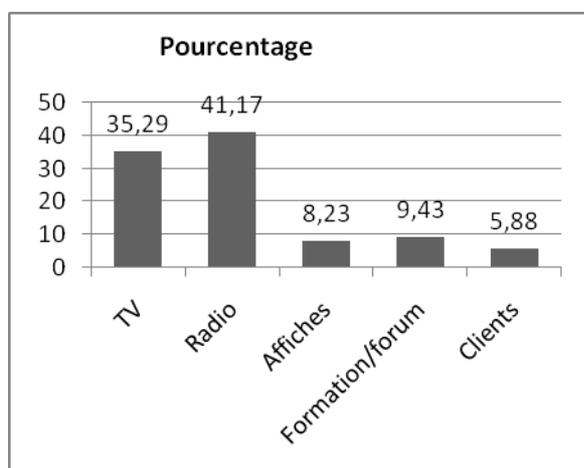


Figure 33 : Canaux par lesquels les commerçants de volailles du Bénin sont informés

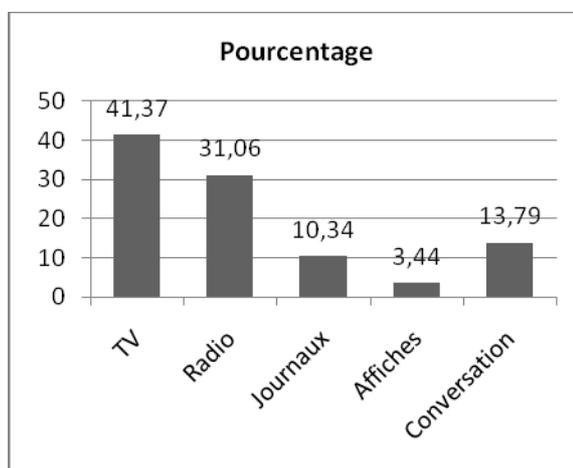


Figure 34 : Canaux par lesquels les commerçants de volailles du Sénégal sont informés

2.2.4.3. Appréciation des activités de sensibilisation

Au Sénégal, 51% des commerçants de volaille juge insuffisante les activités de sensibilisation ; au Bénin 44,21% ont la même opinion. Au Bénin 36,84% trouvent ces actions assez bonnes alors qu'ils 30% au Sénégal.

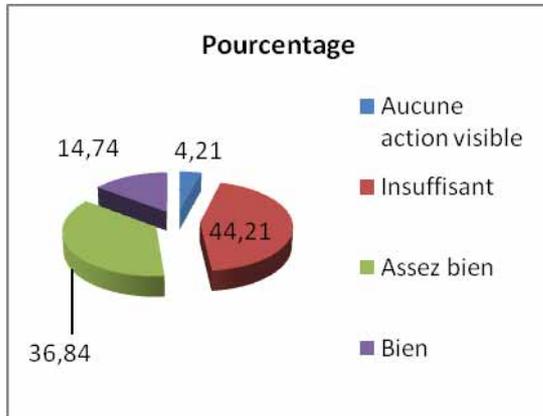


Figure 35 : Appréciation de la sensibilisation par les commerçants de volailles du Bénin

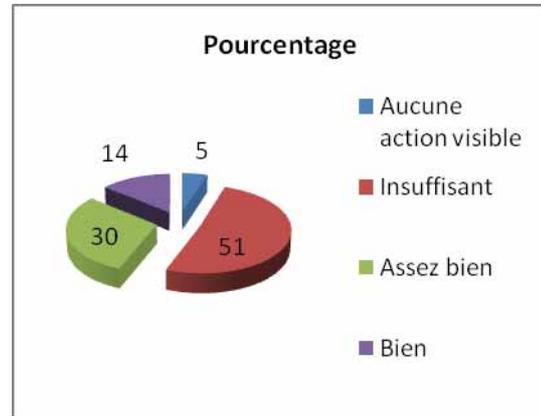


Figure 36: Appréciation de la sensibilisation par les commerçants de volailles du Sénégal

2.2.5. Enquête auprès des médias.

Au Bénin comme au Sénégal, la totalité des médias interrogés ont traités de l'IAHP dans au moins l'une de leur parution.

Tous les médias sont mis à contribution par les comités interministériels. Les missions qui leur sont assignées sont : informer et éduquer la population sur les mesures prise dans le cadre de la lutte, les changements de comportements à faire et rendre visible les actions du comité interministériel de lutte.

Au-delà de cette sollicitation officielle, ils ont réalisé des activités d'information d'éducation et de communication sur propre initiative. Dans ce cadre, les sources de documentation utilisées sont par ordre décroissant l'internet, les services techniques du ministère de l'élevage y compris les comités de lutte, des docteurs vétérinaires et acteurs de la filière avicole et aussi des partages d'articles de presses entre médias nationaux et internationaux.

Au Bénin, les médias trouvent insuffisant le volume des activités de communication et de sensibilisation réalisées. Ils incriminent la faible utilisation

des langues nationales lors de la sensibilisation. Au Sénégal c'est surtout le faible volume des activités qui est incriminé.

Aussi bien au Bénin qu'au Sénégal les hommes de médias réclament un meilleur renforcement de leurs capacités dans le domaine de la lutte contre l'IHP et leur implication effective dans le processus de conception et de mise en œuvre des stratégies de communication et de sensibilisation.

CHAPITRE III : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

3.1.DISCUSSION

3.1.1. De la méthodologie

Le choix du questionnaire semi ouvert repose essentiellement sur ses avantages. En effet ce type de questionnaire, en orientant l'interviewé sur différents aspects de la problématique, évite la dispersion des résultats et la difficulté à rassembler les réponses des différents interviewés. Toutefois, il permet aussi de rendre dynamique l'enquête en laissant aux personnes enquêtées des espaces d'expression, ce qui permet de mieux comprendre leur réponses et d'identifier de nouveaux paramètres d'analyse.

L'échantillonnage dans le cadre de notre étude repose sur les populations cibles des campagnes de sensibilisation dans les deux pays. Toutefois nous avons procédé à des restrictions en privilégiant les groupes de personnes dont le quotidien et les activités professionnelles sont susceptibles d'être concernés directement par l'IAHP, si elle apparaissait.

3.1.2. Des résultats

3.1.2.1. Etat des lieux

Au niveau de la coordination de la lutte, Il y a un engagement des gouvernements pour la lutte contre la l'IAHP et la pandémie de grippe aviaire. Il y a eu en effet la mise en place de cadres formels de coordination interministériels et de centres opérationnels pour faire face à la survenue éventuelle de la maladie. Toutefois ont a noté un retard dans la réaction et surtout une complexité des structures mises en place pour la gestion de la crise. C'est d'ailleurs ce qui ressort de la mission inter agence d'évaluation rapide de la préparation et de la réponse à une épizootie et une pandémie de grippe au virus H5N1 au Bénin.

C'est entre autre la raison qui a amené le ministère de l'élevage du Sénégal à réclamer la direction du comité nationale de lutte contre la grippe aviaire.

La cellule de coordination qui constituait une composante de la coordination présentait la même ossature dans les deux pays. Cette cellule, dirigée par UNICEF, est caractérisée par l'inexistence de cadres qualifiés en épidémiologie animale.

Contrairement à ce que préconisent ALDERS *et al.* (2007), la coordination de la lutte est caractérisée par l'absence d'implication formelle des professionnels de la filière avicole, dans les comités directeurs. Cette situation a conduit notamment à une communication, qui dans ses débuts reléguait au dernier plan la protection de la filière avicole. Aussi ce schéma de cellule de communication a-t-il été très onéreux ; en effet il a nécessité une rectification des erreurs commises par la conception et l'élaboration de nouveaux messages. Ainsi, il faudrait mieux de respecter le principe de GIRADIN (2006) qui disait : « la maîtrise des crises sanitaires est bien l'affaire de tous, des Etats, des organisations internationales, tout comme des citoyens ». Ceci permet notamment d'éviter une mauvaise communication médiatique qui pourrait engendrer d'éventuelles psychoses chez les consommateurs des produits avicoles.

Les différentes méthodes de communication utilisées sont conformes à celles qui sont recommandées par la FAO, l'OIE, l'OMS et l'UA en 2006. On note en effet que toutes les formes de communication ont été réalisées avec une large définition des cibles. Toutefois il aurait été plus intéressant d'hierarchiser les cibles dans la stratégie de communication, ce qui aurait permis d'atténuer la psychose. Aussi les difficultés financières n'ont pas permis de respecter les prescriptions de VILLAT (2006). Ce dernier préconisait une continuité de la diffusion des informations au grand public. Le cas le plus évocateur est celui du Bénin, où le spot n'a pas pu être diffusé le nombre de fois prévu, faute d'honorer les engagements financiers avec la chaîne de télévision.

En ce qui concerne les supports de sensibilisation, il faut signaler qu'un grand effort a été fait. En effet les deux pays se sont dotés chacun d'un plan de communication. Néanmoins l'insuffisance à ce niveau réside dans le fait que ce plan est rédigé tardivement et ne se trouve pas incorporé dans le plan national de

lutte contre l'épizootie. Ainsi sur la base de ces plans, des supports de sensibilisation ont été réalisés. Ces supports ne sont pas en quantité suffisante ; pire encore, à peine la moitié des supports produits est distribuée. Si au Sénégal, le processus de fabrication de ces supports a suivi les étapes requises, notamment le pré-testage, le Bénin quant à lui, n'a pas respecté cette étape. En effet selon le responsable de la communication du Bénin, le spot audiovisuel qui a été produit et diffusé a été jugé ultérieurement comme engendrant la psychose par la BAD. Le contenu de ces supports est fortement influencé par le principal bailleur de la communication qu'est Unicef. Au Bénin la totalité des affiches produites traitent de la préservation de la santé humaine au moment même qu'il était plus opportun de préserver le cheptel de l'introduction de la maladie. Le Sénégal du fait de la forte implication du ministère de l'élevage, a pu produire des supports pour empêcher l'introduction de la maladie. Ceci pose le problème des relations à entretenir par les pays avec les partenaires au développement pour plus d'efficacité.

Il faut déplorer au niveau des deux Etats l'absence de cadre formel de coopération interétatique dans la lutte contre l'épizootie. Ceci s'est traduit par la difficulté de faire respecter l'arrêté portant interdiction de l'importation de la volaille et ses dérivées et le matériel d'élevage. En effet selon MAYGANE (2008), les importations frauduleuses au Sénégal n'ont pas cessé malgré l'arrêté. La plus importante en date est celle effectuée par l'inspection régionale des services vétérinaires (IRSV) de Dakar avec 11 200 tonnes de cuisses de poulets pour un chiffre d'affaires équivalant à plus de 18 millions de F.cfa. Le même phénomène est observé au Bénin avec la saisie de 700 plateaux d'œufs frauduleusement introduits sur le territoire. Il semblerait que les alvéoles à œufs à l'origine de l'IAHP au Togo ont transité par le Bénin en provenance du Nigéria.

3.1.2.2. Appréciation de l'impact de la communication et de la sensibilisation par les structures responsables de la lutte

Au Bénin les différentes phases qui ont ponctué la sensibilisation traduisent les difficultés rencontrées par la cellule de communication dans la gestion de la crise. Ces difficultés trouvent surtout leur origine dans la composition et la

qualification de la cellule de communication. Cette situation aurait peut être pu être évitée, si cette cellule disposait en son sein d'un communicateur en santé publique vétérinaire, disposant d'une grande marge de manœuvre dans les prises de décision.

Cependant la cellule de communication béninoise estime que malgré toutes ces péripéties, elle a fini par maîtriser la situation. En effet elle estime que la population a une bonne connaissance de la maladie et que le Bénin dispose d'au moins 80% de chance pour que toute mortalité suspecte de volaille soit rapportée. Ainsi, les fluctuations observées peuvent s'expliquer soit par le fait que les actions indispensables en matière d'anticipation n'ont pas été mises en œuvres, soit parce que le problème soulevé est tel que rien ne pourra se faire pour enrayer la crise que représentait la menace de l'IAHP [ORENGA, 2007]. Mais ce qui semble ne pas militer en faveur de la cellule, est que cette dernière fonde ses affirmations sur le fait que le Bénin soit resté indemne malgré que tous ses pays frontaliers soient infectés ; argument que vient effacer le fait que moins d'un mois après notre étude, la maladie fut déclarée au Bénin.

Au Sénégal, la situation n'est pas très différente. Cependant le CONAGA affirme avoir maîtrisé rapidement la psychose. En outre, affirme t-il que de bonnes dispositions existent pour préserver durablement le statut indemne. Si à première vue on pourrait attribuer ces résultats à une plus grande efficacité des stratégies de lutte, il faudrait cependant considérer la pression sanitaire qui s'exerce sur le pays. Le Sénégal se trouve en effet entouré de pays qui jusque là n'ont pas déclaré de cas d'IAHP. Ceci peut être la raison de la maîtrise de la psychose contrairement au cas du Bénin et ceci d'autant plus que les efforts en matière de communication sont légèrement en faveur du Bénin. Ceci vient poser le problème de la qualité des actions menées dans les deux pays.

3.1.2.3. Niveau de connaissance de l'IAHP

Par niveau de connaissance nous entendons le degré de maîtrise des aspects importants pour chaque catégorie de la population en vue d'un bon contrôle de l'épizootie. Ainsi la maîtrise du symptôme caractéristique de l'IAHP que constitue l'importante mortalité pouvant aller jusqu'à 100%, les personnes à qui rapporter

tout cas suspect, l'obligation de se soumettre à l'abattage systématique et les mesures prophylactiques sont entre autre les éléments d'appréciation du niveau de connaissance.

Contrairement aux résultats obtenus par RAKOTONANAHARY (2007) d'une manière générale, le niveau de connaissance des différentes cibles n'est pas bon. La proportion de mention « bon » varie de 21% chez les consommateurs pour un maximum de 38% chez les aviculteurs. Ces résultats sont meilleurs aux observations de HABUMUREMY (2008) et TRAORE *et al.* (2008). Ces auteurs ont observés respectivement 14,75% et 20% comme la portion des éleveurs connaissant la maladie. Il faut préciser que leurs résultats sont beaucoup plus alarmants du fait des paramètres pris en compte pour l'évaluation. En effet si le premier s'est seulement intéressé à la connaissance des signes cliniques de la maladie, les deuxièmes ont pris en compte seulement les réponses données à la question « connaissez vous la grippe aviaire ? ».

Le fait le plus marquant dans nos résultats est l'évolution du niveau de connaissance de la maladie en fonction des différentes catégories. Ce sont les éleveurs qui ont le meilleur niveau de connaissance suivi des commerçants de volailles. Les consommateurs viennent en dernière position. L'explication la plus évidente serait le niveau de dépendance de ces différents groupes de la filière avicole. En effet les éleveurs et les commerçants de volailles sont des personnes vivant dans la plupart des cas des recettes de leur activité. Les consommateurs quant à eux peuvent continuer par mener une vie normale en cas de contamination intéressant seulement les oiseaux. On peut alors se demander si les notions reçues par chaque groupe cible sont l'émanation des actions de sensibilisation du comité de lutte contre l'IAHP ou le fruit d'une recherche personnelle d'information.

Quelque soit les circonstances, la sensibilisation aurait joué un rôle considérable dans le niveau de connaissance de chaque groupes cibles. En effet, au Bénin où la pression sanitaire était plus forte, avec des communications tout azimut, on constate que le niveau de connaissance est supérieur à ce qui est observé au Sénégal.

Les actions de communication, loin d'avoir atteint les objectifs fixés, ont néanmoins permis d'avoir un niveau de connaissance passable dans environ 50% de la population.

3.1.2.4. Canaux d'information des différentes cibles.

On remarque que tous les canaux qui ont été utilisés par les comités de lutte contre l'IAHP ont permis d'atteindre les différentes cibles. Cependant, on note la prédominance de la télévision et de la radio, qui du reste constituent les moyens les efficaces de nos jours en communication de masse.

Ce qu'il faut remarquer dans ces résultats est la prédominance de la radio chez les éleveurs et les commerçants de volailles. Ceci serait dû au fait que ces groupes de part leur activité s'informent plus à partir de la radio plutôt que d'aller s'asseoir devant un écran de télévision. Il faut donc une adaptation des moyens de communication en fonction des cibles. Ceci n'a pas été souvent respecté par les structures en charge de la communication car les différents messages étaient noyés dans un grand ensemble et s'adressaient à toute la population via les mêmes canaux.

Les conversations interpersonnelles ont joué un rôle non négligeable dans la réussite de la sensibilisation.

3.1.2.5. Appréciations des actions de sensibilisation par les différentes cibles.

L'ensemble des personnes enquêtées estime que les actions de sensibilisations ont été insuffisantes. Le paradoxe est observé au niveau du Bénin, où malgré qu'il y ait eu plus d'action de sensibilisation qu'au Sénégal, la proportion des différents groupes, qui estime que la sensibilisation est insuffisante est plus élevée. Nous pouvons expliquer ce phénomène par le fait qu'il s'agit de deux peuples différents donc ayant des exigences différentes. Aussi le niveau de la pression sanitaire et la psychose dus à l'IAHP, étant plus élevés au Bénin, ceci peu expliquer le souci de la population d'avoir plus d'information.

Au niveau des consommateurs et des éleveurs, une proportion non négligeable estime que les messages reçus sont incohérents. Cette incohérence proviendrait

de la désinformation réalisée par les médias. Ces derniers affirment d'ailleurs dans leur totalité de n'avoir pas été suffisamment formés en vue d'une bonne connaissance de l'IAHP. Aussi affirment-ils avoir sorti des articles de presse sur le sujet sur propre initiative, après une documentation surtout sur internet.

3.1.2.6. Bilan global de l'impact des systèmes de communication : étude comparée entre le Sénégal et le Bénin

Les deux pays, objets de notre étude, ont fait preuve d'un grand dynamisme dans la lutte contre l'IAHP. Depuis la coordination de la lutte jusqu'au niveau des actions menées, on note une grande similarité entre les deux pays. Néanmoins quelques différences existent entre les deux pays.

Les résultats de l'enquête montrent une variabilité de l'impact en fonction des cibles. Cependant de grandes convergences se dégagent.

La connaissance de la maladie dans les deux pays n'est pas encore satisfaisante. Le niveau de connaissance de la maladie chez les consommateurs est le plus faible. Le meilleur niveau de connaissance est observé chez les aviculteurs. Ce faible niveau de connaissance justifie d'ailleurs que la majorité des acteurs de la filière trouvent insuffisantes les activités de sensibilisation et de communication.

La prise de conscience sur l'importance de la déclaration d'un cas de suspicion, la connaissance de la manifestation clinique majeure (mortalité élevée) sont les principaux acquis de la sensibilisation. En revanche, le boycott des produits avicoles, la panique et la nonchalance à s'investir dans le domaine de l'aviculture, la tendance à l'abattage immédiat des volailles malades pour la consommation humaine, sont les principaux impacts négatifs. Néanmoins presque tous les aviculteurs se disent prêts à se soumettre à l'abattage sanitaire et la destruction des volailles, en cas de foyer, moyennant une indemnisation juste.

La pratique des mesures biosécuritaires reste encore faible ; la plupart des paysans, bien que convaincu de leur nécessité, ont avoué qu'elles sont d'application difficile dans leurs conditions d'élevage (manque d'abri spécifique

pour les volailles, non respect des règles par les animaliers, manque de moyens financiers pour l'entretien de l'élevage...). Ainsi les mesures préconisant le confinement des volailles s'avèrent peu réalistes. Il serait donc judicieux de préciser les conditions de ce confinement, qui serait recommandé au niveau des zones de contact entre l'avifaune et la volaille domestique.

Les effets de la sensibilisation sur la filière avicole ont été, selon la totalité des éleveurs et commerçants interrogés, désastreux au début de la crise. Ceci s'est traduit par un boycott des produits avicoles par les consommateurs.

Au Sénégal, malgré un niveau de connaissance relativement faible par rapport à celui noté au Bénin, les différents acteurs montrent une indulgence vis-à-vis de la sensibilisation. En effet au Bénin les appréciations ont été plus acerbes au niveau de certains éleveurs qui incriminent les services vétérinaires d'être les principaux responsables de la crise.

Au niveau des deux pays, l'insuffisance des moyens financiers et l'implication de plusieurs partenaires ont été les difficultés majeures rencontrées dans la lutte contre l'épizootie.

3.2. RECOMMANDATIONS

3.2.1. Aux pouvoirs publics

En cas de crise affectant une filière de grande importance comme l'aviculture, c'est toute l'économie du pays qui est affectée. Les pays gagneraient beaucoup à juguler cette crise de la manière la plus efficace possible. Pour cela nous recommandons :

- la constitution d'un fonds permanent de santé publique qui permettra une rapidité de réaction en cas de crise sanitaire avant l'intervention des partenaires au développement ;
- la définition de priorités lors de la lutte contre une épizootie comme celle de l'IAHP. Ces priorités ne devront pas être remises en cause par des bailleurs de fonds que pour des conditions de financement ;
- une coopération interétatique, notamment entre pays frontaliers dans le contrôle de l'épizootie de l'influenza aviaire ;

- le maintien du comité interministériel de lutte contre l'IAHP en état de veille permanent malgré la relative accalmie notée ces derniers temps en Afrique de l'Ouest, en matière d'apparition de nouveaux foyers.

3.2.2. Aux organismes des Nations Unies et institutions régionales et sous régionales (EISMV, UA, UEMOA, CDEAO)

L'EISMV dans ses formations initiale et doctorale devrait songer à introduire des notions de communication dans les cours d'épidémiologie à défaut de mettre sur pieds un master « communication en santé publique vétérinaire ».

Les institutions sous régionales devraient s'impliquer davantage dans la mise en place de structures sous régionales et régionales opérationnelles dans le contrôle des pathologies transfrontalières.

Quant aux institutions des Nations Unies, nous leur recommandons d'avoir un peu plus de flexibilité dans la défense de leur ligne directrice traditionnelle et de s'adapter aux réalités de chaque contexte.

3.2.3. Aux acteurs de la filière avicole

Constituant dans une grande mesure les personnes chargées d'appliquer les mesures prophylactiques préconisées au niveau central, les acteurs de la filière avicole jouent un rôle prépondérant dans le contrôle de l'épizootie. Pour cela nous leur recommandons :

- de revendiquer leur participation effective aux organes chargés de diriger la lutte,
- une bonne coopération avec les comités nationaux de lutte contre l'IAHP en ayant confiance aux autorités, en respectant les mesures préconisées et en dénonçant les indécis dans leur rang ;
- d'articuler leurs activités, au plan national de lutte et de prévention.

3.2.4. Aux médias

La contribution des médias dans la gestion de crise est cruciale en termes de sensibilisation et de communication. Ainsi, nous recommandons qu'un comité

paritaire composé de spécialistes en communication en santé animale et de journalistes participe à la conception et la mise en œuvre des plans d'action nationaux de prévention et de lutte contre l'épizootie.

Dans une situation de crise sanitaire comme celle de l'IAHP, le suivi de la filière est fortement conditionné par les premiers messages envoyés en direction de la population. La règle « s'informer avant d'informer, à défaut s'abstenir d'informer » doit être de mise au niveau de tous les organes de médias.

CONCLUSION GENERALE

La crise de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) à H5N1 met une fois encore en évidence la perméabilité entre le monde animal et celui des hommes. Elle justifie la nécessité et la priorité de préserver la santé animale pour protéger durablement la santé humaine. Sachant que 75% des maladies émergentes, généralement de caractère transfrontalier, sont zoonotiques, les pays en voie de développement qui disposent souvent, de systèmes de santé publique peu performants sont particulièrement exposés au risque des zoonoses comme l'influenza aviaire.

Dès l'extension de l'épizootie en Europe en 2005, deux raisons font craindre la survenue de la maladie sur le continent africain. Il s'agit de la migration des oiseaux sauvages d'Europe vers l'Afrique pendant la période hivernale et des échanges commerciaux entre les continents en ce qui concerne les volailles et le matériel d'élevage avicole.

Du fait de la forte médiatisation et des conséquences désastreuses pour la filière avicole de l'IAHP, les Etats ont pris très tôt des mesures de lutte. Ainsi, depuis 2005 avant même l'introduction du virus H5N1 sur le continent africain, le Bénin et le Sénégal, objets de cette étude, ont mis sur pieds des comités interministériels de lutte contre l'IAHP. Dans leurs initiatives de lutte contre l'épizootie, ces Etats ont été fortement soutenus par les institutions des Nations Unies et de nombreux organismes non gouvernementaux. Ce sont entre autre la FAO, l'UNICEF, l'OMS, l'OCHA, et le CRS.

Au moment de notre étude, la priorité dans ces Etats était d'empêcher l'introduction du virus sur leur territoire, et secondairement de préparer une bonne riposte en cas d'infection, pour vite circonscrire les foyers. Une grande importance a été accordée à la sensibilisation et la communication, en vue de renforcer les capacités et d'induire des changements de comportement au niveau des différents acteurs.

Mais dans ces deux pays, un aspect très important du processus de communication n'est pas pris en compte : il s'agit du feedback (suivi évaluation) qui permet de mesurer l'efficacité de actions menées.

La présente étude qui s'est déroulée sous forme d'étude documentaire et d'enquête sur le terrain, s'inscrit dans la logique de palier cette insuffisance. En effet à travers une étude d'impact, nous espérons contribuer à une meilleure organisation de la stratégie de communication dans la prévention et la riposte contre l'IAHP, ainsi que dans la préparation à une éventuelle pandémie humaine de la grippe aviaire. Conduite d'août à novembre 2007 au Bénin et de décembre 2007 à mars 2008 Sénégal, les résultats de la présente étude se résument comme suit.

Nous avons noté dans les deux pays, la prise d'arrêtés interministériels interdisant l'importation de volailles et ses dérivés ainsi que du matériel d'élevage en provenance de pays infectés.

Au Bénin, les activités réalisées dans le cadre de la sensibilisation sont :

- la formation 100 journalistes ;
- l'organisation de 34 séances de sensibilisation ;
- la sensibilisation de 500 éleveurs et de 3000 personnes en sensibilisation de masse ;
- l'organisation d'une séance de dégustation publique ;
- la conception et la diffusion 300 000 unités de matériel de sensibilisation toute forme confondue et d'un spot audiovisuel ;
- et l'organisation d'un exercice de simulation à Sakété le 22 juin 2007.

Au Sénégal, le point des activités de sensibilisation se présente comme suit :

- la formation de 144 techniciens d'élevage ;
- l'organisation de briefings et formations pour les hommes de médias ;
- l'organisation de 38 fora ;
- la production de 10 000 affiches et de 105 000 dépliants dont 5000 affiches et 50 000 dépliants diffusés ;
- la réception et la diffusion de 200 mallettes pédagogiques de l'EISMV ;
- et l'organisation d'un exercice de simulation à la Somone du 04 au 07 novembre 2007.

La gestion de la sensibilisation et de la communication a connu trois phases.

Une première phase correspondant à la réapparition de la maladie en Asie avec son extension en Afrique et en particulier au Nigéria. Cette période a été caractérisée par l'inexistence d'un cadre formel de communication et une désinformation. La filière avicole en a pris un grand coup.

La deuxième phase est celle où le cadre formel a été créé. Des outils de sensibilisation ont été conçus. Mais dans leur mission de gestion de la crise, les messages de sensibilisation des comités de lutte ont aggravé la psychose. En effet les différents messages élaborés sous la houlette de l'Unicef, avaient pour priorité l'aspect pandémique de la maladie.

La troisième phase a consisté en la gestion de la psychose créée. La population a été incitée à la consommation de la volaille et ses produits dérivés. Ceci a permis une relance de la filière.

La télévision, la radio, la presse écrite, les fora et formations, les conversations interpersonnelles, ont été les principaux canaux par lesquels la population a été informée. Mais le rôle prépondérant a été joué par la radio et la télévision.

Le niveau de bonne connaissance de la maladie dans les deux pays est encore faible (variant de 24% à 38% des acteurs de la filière). Ce niveau de connaissance de la maladie chez les consommateurs est le plus faible tandis le meilleur niveau de connaissance est observé chez les aviculteurs. Ce faible niveau de connaissance justifie d'ailleurs que la majorité des acteurs de la filière (44 à 65%) trouvent insuffisantes les activités de sensibilisation et de communication.

Les acquis majeurs de la sensibilisation sont la prise de conscience sur l'importance du rapportage des cas de suspicion, la connaissance de la manifestation clinique majeure de l'IAHP (forte mortalité) et la nécessité du respect des mesures de biosécurité. Cependant, il faut souligner que les difficultés matérielles, techniques et financières ne permettent pas la bonne application des mesures biosécuritaires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **AKAKPO A. J., 2006.** Monographie de l'influenza aviaire In : Mallette pédagogique grippe aviaire. Dakar : EISMV [Ressource électronique] Accès Internet : <http://www.refer.sn/eismv/> (consultée le 05/07/2007).
2. **ALDERS R.G. et BAGNOL B., 2007.** Effective communication: the key to efficient HPAI prevention and control. World's Poultry Science Journal Vol. 63, N°1.
3. **AUGUSTIN J.C. et CARLIER, 2007.** Influenza Aviaire Hautement Pathogène : Risque lié à la consommation de denrées alimentaires – Communication, Conférence Influenza Aviaire- Actualités vétérinaires. 15 mars 2007. Chaire de pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour, ENVA-France.
4. **TRAORE E. H., FALL C. S., DIAGNE M., DIOUCK D., 2008.** Aviculture familiale face à la menace de la grippe aviaire : niveau de connaissance et vulnérabilité des populations. Communication, Conférence Internationale sur la Compétitivité de l'aviculture Semi-industrielles en Afrique ; EISMV 5-8 mai 2008
5. **BEABY C. E., 2006.** Première évaluation de la structure et de l'importance du secteur avicole commercial et familial en Afrique de l'Ouest (Bénin, Cameroun, Mali, Niger, Sénégal) Synthèse de rapport Pays, FAO.
6. **BRUGERE-PICOUX J. et KODJO A., 2007.** Le diagnostic différentiel de l'Influenza Aviaire. Communication, Journée Influenza Aviaire- Actualités vétérinaires ; ENVA Jeudi le 15 mars 2007.
7. **BURG L., 1992.** Schéma-type de la communication : [Ressource électronique] Accès Internet : <http://webdroit.unige.ch/cours/formel/legform-schemacommunication.htm> Consulté le 13/04/2008

8. **CAMPITELLI L., MOGAVERO E., DE MARCO M.A. et al., 2004.** Interspecies transmission of an H7N3 influenza virus from wild birds to intensively reared domestic poultry in Italy *Virology*, **323**(1): 24-36.
9. **CAPPUCCI D.T., JOHNSON D.C., BRUGH M. et al., 1985.** Isolation of avian influenza virus (subtype H5N2) from chicken eggs during a natural outbreak. *Avian Dis* **29**(4): 1195-200.
10. **CAPUA I. et MUTINELLI F., 2001.** *A Colour atlas & text on Avian Influenza* Papi Editore. Casalecchio di Reno, Bologna. - 50p.
11. **CAPUL J. Y., 1992.** Petites introduction aux théories de la communication
In : Cahiers français ; N° 258.
12. **CEDEAO, 2006.** Mécanisme sous régional de coordination de la prévention et de la riposte contre la grippe aviaire : Plan d'actions stratégique.
13. **CONAGA, 2008.** Schéma de l'organisation du dispositif de prévention et de lutte contre la grippe aviaire au Sénégal.
14. **DE/BENIN, 2006.** Rapport annuel d'activité.- 62p.
15. **DECOSTER A., 2006.** *Les Myxovirus et autres virus respiratoires* [Ressource électronique] Accès internet : <http://anne.decoster.free.fr/d1viro/vgrippe.html>. Consulté le 10/12/ 2007.
16. **De JONG M.D. ; CAM B.V ; QUI P.T et al., 2005** *Fatal avian influenza A (H5N1) in a child presenting diarrhoea followed by coma* The England Journal of Medicine **352**, 686-691.
17. **DELVALLEE T., 2007.** *Grippe aviaire : actualités et transmission chez l'homme 1/3* Dossier – Apprendre, comprendre et approfondir [Ressource électronique] Accès internet : <http://www.futura-sciences.com/comprendre/d/dossier647-6.php> . Consulté le 22/04/2008.

18. **DEROIN P., 2003** - Maladies émergentes : la réponse nécessaire. *Biofutur*, 2003, **236**, 6.
19. **DIOP M. B., 2007**. Influenza Aviaire ou Grippe Aviaire : Etiologie et Epidémiologie Communication, Atelier de formation des techniciens de laboratoires sur la surveillance et le diagnostic de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène. AU-IBAR et IRLI, 22/01 au 02/02/ 2007, Dakar.
20. **DIREL, 2006**. Rapport annuel - 111p.
21. **DOUGNON T.J., 2004**. Profils immunologiques des pathologies infectieuses dominantes des poulets d'élevage importés dans le Sud Bénin. Mémoire DEA, Physiologie et Pharmacologie, Université du Bénin. - 98p.
22. **DYNAMIQUES LOCALES, 1999** - Revue trimestrielle d'information des collectivités locales, n° 00 - [Ressource électronique] Accès Internet : http://www.afrikinfo.com/lois/gouvern/map_ad.htm Consulté le 17/04/2008.
23. **FANOU U., 2006** Première évaluation de la structure et de l'importance du secteur avicole commercial et familial en Afrique de l'Ouest : cas du Bénin – FAO. - 30p
24. **FAO AIDE NEWS, 2004**. Update on the Avian Influenza Situation, Issue n°1. In : empres, Animal Disease Component, Avian Influenza Latest. [Ressource électronique]. Accès internet : FAO.org. http://www.fao.org/ag/AGA/AGAH/EMPRES/tadinfo/e_tadAVI.htm consultée le 03/03/2007.
25. **FAO., 2006** Guidelines on Communication for Rural Development: a brief for development planners and project formulators. [Ressource électronique]. Accès internet : <http://www.fao.org/docrep/t7974e02.htm> Consulté le 12/12/2007.
26. **GBAGUIDI L. M., 2001**. Etude de la filière avicole au Bénin : situation actuelle et perspectives de développement. Thèse Med Vet. - 92p

27. **GILSDORF A., BOXALL N., GASIMOV V. et al., 2006.** *Two Clusters of Human Infection with Influenza A/H5N1 virus in the republic of Azerbaijan, February-March 2006* Eurosurveillance. **11**(5). 122-6.
28. **GIRADIN B., 2006.** Préface (IX) in: La grippe aviaire de l'Asie à l'Afrique Livret éducatif sur la grippe aviaire /*Les savoirs partagés*.-Montpellier : CIRAD.- 48p.
29. **GREGOIRE D., 2001.** Le rôle de la gestion de la communication dans l'assistance aux services vétérinaires. 69ème Session générale du Comité international de l'Organisation mondiale de la santé animale, 27 mai – 1er juin 2001, Paris, document 69 SG/10.- 12 p.
30. **HABUMUREMY S., 2008** Application de la technique de Réaction de Polymérisation en Chaîne après Transcription Inverse (*RT-PCR*) dans le diagnostic de l'influenza aviaire au Laboratoire National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires de Dakar-Hann, Sénégal. Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso. Mémoire DEA. - 50p.
31. **JUTZI S., 2005.** Combattre la grippe aviaire à sa source pour prévenir une pandémie humaine. [Ressource électronique] Accès Internet : <http://www.fao.org/newsroom/fr/news/2005/89912/index.html> consultée le 11/04/2008.
32. **KABORET Y. Y., 2008.** Situation de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en Afrique. Communication, Symposium international de la pathologie animale et de biotechnologie en santé animale, EPAC, Abomey-Calavi 04-06 février 2008.
33. **KOE P.F., 2001.** Contribution à l'étude de l'impact de la coccidiose chez les poules pondeuses dans les élevages semi-industriels au Sénégal. Thèse : Méd.Vét : Dakar ; 7

34. **KONE Y., 2007.** Contribution à l'évaluation de l'incidence socio-économique de la grippe aviaire en Côte d'Ivoire au cours de l'année 2006. Thèse: Méd. Vét. : Dakar, 8 – 124p.
35. **LI Y. , LIN Z. , SHI J. et al., 2006** *Detection of Hong Kong 97-like H5N1 influenza viruses from eggs of Vietnamese waterfowl* Arch Virol (Mar 13, 2006).
36. **LIBAERT T ., 2003** Approche de la communication de crise, (formation organisée par la Délégation à la communication de France). [Ressource électronique] Accès Internet : http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/p_24_25_26_27_28.pdf Consulté le 13/04/2008.
37. **LOUGBEGNON O. T., 2004.** Inventaire faune aviaire des massifs forestiers du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) –Bénin. Rapport PGFTR/MAEP Cotonou 39p.
38. **MAYGANE L., 2008.** Analyse du risque d'émergence au Sénégal de l'influenza aviaire hautement pathogène. Thèse Med. Vet : Dakar, 2 - 136p.
39. **Ministère de l'Intérieur, 2005.** Recensement Général de la Population Humaine (RGPH).
40. **Mc KENZIE I., 2005** Réseau d'Alerte et d'Information Zoosanitaire, No 39 [Ressource électronique] Accès internet : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/17E09240-062B-4394-B4FA-1D613EDD2B1C/0/influenzaaviaireAvertissementveterinaire.pdf> consulter le 07/04/08
41. **OIE, 2007a.** Influenza Aviaire. Bulletin d'information.8p.
42. **OIE, 2007b.** Point sur la situation de l'influenza aviaire chez les animaux en Asie (Type H5). In : OIE, maladies animales, influenza aviaire hautement

pathogène, [Ressource électronique] Accès Internet : http://www.oie.int/download/AVIAN%20INFLUENZA/f_AI-Asia.htm/ (consultée le 31 décembre 2007).

43. **OIE, 2008a**, Chronologie H5N1,

http://www.oie.int/fr/info_ev/fr_AI_factoids_H5N1_Timeline.htm , consulté le 11/04/2008.

44. **OIE, 2008b**. Point sur la situation de l'influenza aviaire hautement pathogène chez les animaux (Type H5 et H7) Tous les rapports officiels

[Ressource électronique] Accès Internet : http://www.oie.int/download/avian%20influenza/f_AI-Asia.htm consulté le 05/02/2008.

45. **OMS, 2008**. Bulletins - Grippe aviaire. [Ressource électronique] Accès Internet : http://www.who.int/csr/disease/avian_influenza/updates/fr/index.html/ consulté le 27/05/2008.

46. **ORENGA L., 2007**. Que faire en direction de l'opinion publique dans un contexte de gestion de crise In Influenza aviaire : actualités vétérinaires. AFAS Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.- 248p.

47. **RAKOTONANAHARY V., 2007**. Contribution a l'épidémiologie de la grippe aviaire à Madagascar : sensibilisation et information. Thèse Med. Vet : Dakar, 50 - 105p.

48. **SALZBERG S. L. KINGSFORD C. CATTOLI .G. et al., 2007** Genome Analysis Linking Recent European and African Influenza (H5N1) Viruses. Article publié dans Emerging Infectious Diseases, Volume 13, N° 5, Mai 2007 [Ressource électronique]. Accès internet : <http://www.cdc.gov/eid/content/13/5/713.htm#res> Consulté le 28/05/ 2008

49. **SYFIA INTERNATIONAL, 2004.** Enquête impact des importations de volailles en Afrique de l'Ouest.
50. **TOMA B., DUFOUR B., BENET J., ELLIS P., SANAA M., SHAW A., MOUTOU F. et LOUZA A., 2001.** Epidémiologie appliquée à la lutte collective contre les maladies animales transmissibles majeures. 2^{ème} éd.-Paris : AEEMA.- 2^{ème} Ed.- 691p.
51. **UA, OIE, FAO et PACE., 2006.** Grippe aviaire : 10 éléments de préparation à la gestion de crise sanitaire.-7p
52. **VALLAT E., 2006** Préface (VII) in: La grippe aviaire de l'Asie à l'Afrique Livret éducatif sur la grippe aviaire /*Les savoirs partagés*.-Montpellier: CIRAD.-48 p.

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

« Fidèlement attaché aux directives de **Claude BOURGELAT**, fondateur de l'enseignement vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- ❖ d'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire ;
- ❖ d'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays ;
- ❖ de prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire ;
- ❖ de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

Impact des systèmes de communication et de sensibilisation dans la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène en Afrique de l'Ouest : cas du Bénin et du Sénégal

Résumé :

Suite à sa réapparition dans le monde en 2003 et en Afrique en 2006, l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), bien que non diagnostiquée au Bénin et au Sénégal, y a suscité de vives inquiétudes pour le secteur avicole et la santé publique. Elle a fait l'objet d'une forte médiatisation.

La présente étude vise une meilleure organisation de la stratégie de communication dans la prévention et la riposte contre l'IAHP, ainsi que dans la préparation à une éventuelle pandémie humaine de la grippe aviaire. Elle a été menée d'août à novembre 2007 au Bénin et de décembre 2007 à mars 2008 au Sénégal.

L'approche méthodologique s'articule autour d'une étude documentaire et d'une enquête sur le terrain auprès de divers acteurs de la filière (aviculteurs, commerçants de volailles, consommateurs) et ceux impliqués dans la sensibilisation (comités de lutte, médias).

Dans les deux pays, on note l'existence de comités interministériels de lutte contre l'IAHP. Ces derniers sont appuyés dans leur mission par des organismes des Nations Unies (UNICEF, FAO, OCHA) à travers des soutiens surtout techniques et financiers. Ces comités présentent certaines insuffisances notamment l'absence en leur sein des professionnelles de la filière avicole. Dans les deux pays, les activités de communication et de sensibilisation sont dirigées par UNICEF.

Les deux pays, dans le cadre de la sensibilisation, se sont dotés de plans de communication. Ceci a conduit à la réalisation de supports de sensibilisation (affiches, spots, dépliants, guides, etc..) l'organisation de séances de sensibilisation (fora, formation). La télévision, la radio, la presse écrite et les fora constituent les principaux canaux d'information.

Le début de la crise, a été marqué par une importante désinformation qui a été progressivement maîtrisée. Ceci a engendré une grande psychose avec de graves préjudices pour la filière avicole. Le niveau de bonne connaissance de l'IAHP dans les deux pays demeure faible (variant de 24% à 38% en fonction des différents acteurs et selon les deux pays). Les activités de sensibilisations ont été jugées insuffisantes dans les deux pays (44% à 65% des acteurs).

Néanmoins les comités de lutte estiment à plus de 50% les chances dont disposent ces pays pour un rapportage effectif des cas suspects. Cependant ils estiment que beaucoup reste à faire dans le domaine de la sensibilisation et de la communication.

Mots Clés : Influenza aviaire hautement pathogène ; médiatisation ; plan de communication ; sensibilisation ; impact ; niveau de connaissance ; canaux de communication ; supports de sensibilisation ; Bénin ; Sénégal.